

Plan de gestion simplifié

Marais de Folle-Anse – Marie-Galante

Enjeux, objectifs et plan d'actions

Zones humides du programme MANG



Enjeux, objectifs et plan d'actions (Version de travail)

Rendu n°2/2

Mai 2016

Référence dossier : 1402_01

Note : Pour une communication éco-responsable : ce rapport est imprimé en recto verso sur du papier recyclé ou issu de la gestion de forêts durables, avec une imprimante respectueuse de l'environnement. La mise en page est conçue pour limiter le nombre de pages et la consommation d'encre. www.ademe.fr/eco-conception



Mai 16

Étude pour le compte de :



**Conservatoire
du littoral**

Conservatoire du Littoral

Cité Guillard – allée des Bougainvilliers
97100 BASSE-TERRE
Tél : 05 90 81 04 58
guadeloupe@conservatoire-du-littoral.fr
Contact : Pierrick LIZOT

Rapport à citer sous la forme :

Impact Mer, BIOS, 2016. Plan de gestion simplifié du marais de Folle-Anse)- Marie Galante – Enjeux, objectifs et plan d'actions. Rapport pour : Conservatoire du littoral, 90 pp (hors annexes).

Rédaction :

Jessica CRILLON
Félix BOMPY
Gilles LEBLOND (Bios)



Responsable de l'étude

Jessica CRILLON

Contrôle qualité :

Adeline POUGET CUVELIER

Coordination générale :

Adeline POUGET CUVELIER

Cartographie :

Félix BOMPY



Crédits photographiques :

Impact Mer, BIOS

Remerciements

Armand Louis Homère, Marie Baudouin, Thibaut Delcroix



90 rue Prof. Garcin – Didier
97200 Fort-de-France
Tel : 05 96 63 31 35
Siret : 534 347 836 00015
contact@impact-mer.fr

Contrôle qualité

1402_01 – MANG_Marie-Galante / Plan de gestion Phase de l'Etude						
Version	Description	Rédaction	Vérfié	Date	Destinataires	Date d'envoi
2.1	Version finale					
2.0	Version de travail	Félix Bompoy	Adeline Pouget Cuvelier	11/05/16	Conservatoire du Littoral	A remplir
1.1	Tableau Enjeux Objectifs Action – Version corrigée	Pierrick Lizot			Impact Mer	06/05/2016
1.0	Tableau Enjeux Objectifs Action – Version de travail	Félix Bompoy	Pierrick Lizot		Conservatoire du Littoral	04/01/2016

Sommaire

Préambule	5
Programme d'actions.....	6
1 Méthodologie	6
2 Résultats.....	7
2.1 Menaces	7
2.2 Richesses	9
2.3 Les enjeux du site.....	10
2.4 Axes et objectifs de gestion à long terme	11
2.5 Objectifs du plan de gestion	12
2.6 Fiches actions	13
3 Fiches actions.....	16
Fiche action G1 : Poste de garde du littoral.....	17
Fiche action G2 : Budget de gestion.....	19
Fiche action G3 : Local / bureau du gestionnaire.....	21
Fiche action G4 : Gestion participative.....	23
Fiche action G5 : Synergie régionale	25
Fiche action G6 : Evaluation de la gestion	27
Fiche action B1 : Connaissance de l'avifaune	29
Fiche action B2 : Connaissance de la faune	31
Fiche action B3 : Partenariat Réseau Tortues Marine	33
Fiche action B4 : Connaissance de la flore à enjeux.....	35
Fiche action B5 : Connaissance de la dynamique de végétation	37
Fiche action B6 : Continuités écologiques	39
Fiche action B7 : Lutte contre les EEE	41
Fiche action B8 : Connaissance des pratiques de chasse	43
Fiche action B9 : Contractualisation avec les chasseurs vers une charte de bonnes pratiques	45
Fiche action B10 : Police de la nature	47
Fiche action E1 : Localisation des sources.....	49
Fiche action E2 : Suivi de la quantité d'eau	51
Fiche action E3 : Hydrologie du marais	53
Fiche action E4 : Suivi de la qualité de l'eau	55
Fiche action A1 : Réduction des déchets, sensibilisation	57
Fiche action A2 : Sensibilisation auprès des sources de pollutions potentielles.....	59
Fiche action A3 : Evaluation de la qualité des crabes de terre	61
Fiche action A4 : Connaissance de l'agriculture dans et autour du périmètre de gestion.....	63
Fiche action A5 : Promotion d'une agriculture durable	65
Fiche action A6 : Connaissance de la fréquentation du site	67
Fiche action A7 : Création d'animations dans le marais.....	69
Fiche action A8 : Conception d'un plan de structuration éco-touristique	71
Fiche action A9 : Aménagement de parcours de balade.....	73
Fiche action A10 : Communication	75
Fiche action A11 : Aménagement d'un point de vue.....	77
Fiche action A12 : Animations de sensibilisation environnementales.....	79
Fiche action A13 : Entretien des équipements	81
Fiche action A14 : Sécurisation des abords du site.....	83
Fiche action P1 : Connaissance du patrimoine historique du site.....	85
Fiche action P2 : Valorisation du patrimoine historique du site	87
Fiche action P3 : Plantation, entretien d'arbres fruitiers.....	89

Annexes	91
Annexe 1 Planning global du programme d'actions	92
Annexe 2 Carte de localisation des menaces.....	93
Annexe 3 Carte de localisation des richesses.....	94
Annexe 4 Carte de localisation des objectifs de gestion à long terme.....	95

Préambule

Ce document constitue le programme d'actions du plan de gestion simplifié du marais de Folle Anse pour la période 2016-2021. Il découle de l'état des lieux du site qui a été remis dans une première version en 2015 et qui est remis dans une version actualisée en 2016.

L'ensemble de ces deux documents (état initial et programme d'actions) forme le plan de gestion simplifié 2016-2021.

Ces documents seront amenés à évoluer au fur et à mesure des acquisitions de connaissances et des actions entreprises sur le site dans leurs dimensions environnementale, sociale et économique. Le plan de gestion constitue un outil de gestion pour les acteurs du site et il vise à apporter une cohérence des actions de gestion dans le cadre d'une stratégie à long terme. Les actions proposées ont notamment vocation à être appropriées et portées par le gestionnaire du site. Ce plan de gestion a été dimensionné en concertation avec les acteurs publics et privés, les services de l'Etat, les associations de protection de l'environnement, le gestionnaire et le Conservatoire du littoral afin de s'adapter au mieux aux contraintes et aux atouts du site en termes environnementaux et socio-économiques.

L'aspect « simplifié » de ce plan de gestion repose sur un diagnostic ayant accordé une grande place à des éléments visuels (tableaux, graphiques, figures, cartes) plutôt qu'à de longs paragraphes et sur la précision des actions proposées dans le cadre du programme d'actions. Ce plan de gestion simplifié a pour objectif de donner les grandes orientations et les priorités pour la gestion du marais de Folle Anse. Les actions ont été chiffrées en terme de temps de travail et les sources potentielles de financement ont été indiquées, mais les coûts d'investissements et les démarches détaillées de demandes de financement resteront à préciser. En effet, certaines fiches actions devront être précisées en terme de protocole scientifique et d'investissements (aménagement, matériel de suivi scientifique). Une autre étude en cours du programme MANG vise à produire des protocoles de suivis standardisés pour les zones humides de l'outre-mer. L'équipe gestionnaire du site pourra s'appuyer sur ces protocoles proposés pour exécuter certaines des actions proposées.

In fine, il appartiendra à l'équipe qui porte la gestion du site de s'approprier ce document et de concrétiser les actions proposées.

Le marais de Folle Anse est un site unique à l'échelle de Marie Galante et très rare à l'échelle des Petites Antilles. Il est un lieu privilégié pour certains usages (notamment la chasse), constitue une ressource en eau importante pour l'agriculture et constitue un potentiel touristique significatif. Par ailleurs ce marais, aux habitats diversifiés (mangrove, forêt marécageuse, marais à cypéracées, prairie inondable...), abrite une faune et une flore d'intérêt qu'il s'agit de préserver.

La protection et la gestion de cette zone, en conciliant les différents usages actuels, le développement d'une forme d'éco-tourisme avec le maintien durable des équilibres naturels, constituent l'enjeu majeur de Folle Anse.

Programme d'actions

Le patrimoine historique et naturel confère au gestionnaire du site des marais de Folle Anse une responsabilité de conservation et de valorisation. L'ensemble de cet espace constitue un lieu unique et emblématique de l'archipel de Marie-Galante, voire de l'archipel de la Guadeloupe.

Plusieurs projets environnementaux (Réserve Naturelle) et plusieurs projets d'aménagement (extension du port, remis en activités d'infrastructures touristiques) sont en cours à Marie-Galante. Par ailleurs, les différents statuts fonciers autour de la zone Conservatoire du littoral rendent complexe la situation. Aussi, cette proposition de gestion des marais de Folle Anse reste interdépendante des projets d'aménagements situés sur le bassin versant et le cordon littoral. Des conciliations entre les différents projets devront être trouvées afin de garantir une harmonie au niveau du développement local.

Les actions prévues devront aussi garantir la quantité et la qualité de l'eau dans les marais de Folle Anse, au vu de l'enjeu que représente sa ressource en eau. Il s'agira aussi de permettre au marais de Folle Anse d'assurer l'ensemble de ses fonctions écosystémiques et culturelles, celles-ci pouvant être antagoniste (accueil de l'avifaune, chasse).

Cette partie du plan de gestion a pour objectif de lier l'état initial du site au programme d'actions pour la période 2016-2021 en identifiant de manière formelle les richesses et les menaces du site et en les hiérarchisant de manière à orienter ou prioriser les actions. Le programme d'actions se décline ainsi en une trentaine de « fiches actions » présentées en fin de document.

1 Méthodologie

Les différents enjeux ont été identifiés au cours d'un atelier rassemblant

- des acteurs du site, afin d'apporter des connaissances précises sur le contexte du périmètre visé par la gestion, ainsi que
- des acteurs de l'environnement de Marie-Galante et de Guadeloupe, afin d'apporter un recul et un éclairage sur les enjeux propres au marais de Folle Anse.

Les participants de l'atelier ont été divisés en plusieurs groupes de manière à conserver, au sein de chaque groupe, une certaine hétérogénéité des points de vue sur le site.

La notion « d'enjeu » étant variable selon les auteurs, il a été choisi de focaliser le travail en atelier sur des notions plus facilement identifiables que sont les « richesses » et les « menaces ».

Dans un premier temps, les ateliers ont consisté à amender les éléments apportés par la matrice AFOM (Atout Faiblesses Opportunités Menaces) et de lister

- *les différentes richesses en tant qu'élément « apportant de la valeur au site »*
- *les différentes menaces en tant qu'élément « nuisant ou pouvant nuire au bon développement du site »*

Dans un second temps, il a été demandé à chaque groupe d'atelier d'évaluer l'impact de chaque menace sur chaque richesse au moyen d'une échelle semi quantitative de 0 (impact nul) à 3 (impact très élevé). Le Tableau 1 montre un résultat type issu d'un de ces ateliers.

Tableau 1 : Exemple de résultat issu d'un des ateliers de croisement Menaces/Richesses

		Menaces							
Richesses	Macro-déchets	Macro-déchets	Mauvaise gestion prélèvements faune	Pollution du bassin versant	Absence de gestion	Mauvaise gestion prélèvements eau	Prolifération des espèces exotiques envahissantes	Décharges	Total
	Diversité des habitats	1	2	0	2	1	2	0	8
	Paysages	3	1	0	2	0	0	0	6
	Patrimoine historique et culturel	2	0	0	1	0	0	0	3
	Avifaune	1	2	0	1	1	1	0	6
	Flore	2	1	1	1	1	2	0	8
	Faune	3	2	2	1	1	2	0	11
	Reserve d'eau douce	3	0	3	1	3	0	3	13
	Randonnées avec guide	3	0	0	2	0	0	0	5
	Patrimoine naturel	2	0	0	2	0	0	0	4
	Ressource économique	3	2	3	2	2	0	0	12
Total	23	10	9	15	9	7	3	76	

2 Résultats

Les résultats suivants présentent une synthèse des ateliers présentés ci-avant. Les niveaux de menace (nombre de graine par case et par groupe) ont été sommés par menace et par richesse.

2.1 Menaces

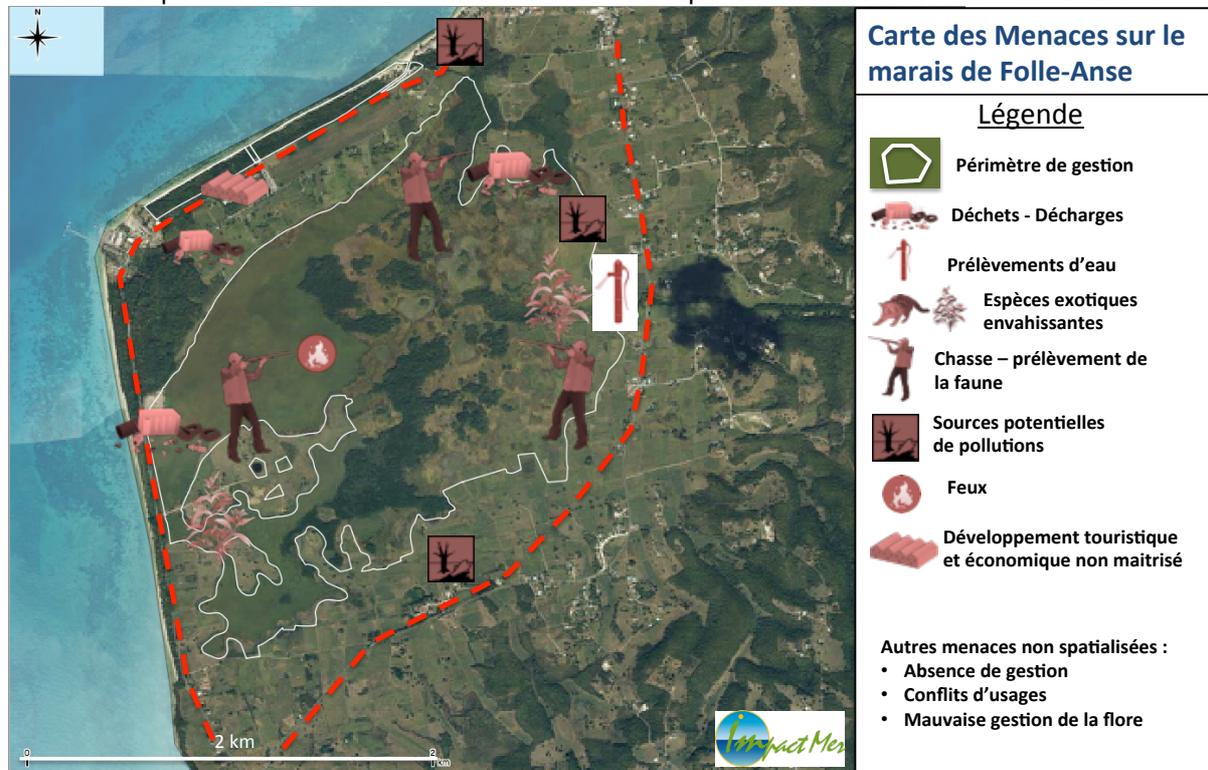
Les menaces suivantes ont été listées par les différents groupes. Il a été défini comme « menace » tous les « éléments » (activité anthropique directe, conséquence indirecte d'une activité, dynamique naturelle...) atteignant la « qualité », ou étant susceptible de l'atteindre dans un futur proche, du site dans toutes ses dimensions.

Le tableau qui suit présente, associé à chaque menace, la somme des impacts sur les différentes richesses. Les menaces sont classées par ordre hiérarchique.

Tableau 2 : Hiérarchisation des menaces sur le marais de Folle Anse.

Menace	Niveau de menace
Macro-déchets	37
Absence de gestion	34
Mauvaise gestion prélèvements eau	32
Prolifération des espèces exotiques envahissantes	29
Mauvaise gestion prélèvements faune	23
Pollution du bassin versant	23
Décharges	13
Conflits d'usage	7
Mauvaise gestion de la flore	5
Développement touristique et économique non maîtrisé	5
Feux	5

Ce schéma spatialise les différentes menaces sur le site qui ont été listées au cours des ateliers¹.



Réalisation : Impact Mer (2015), Source : IGN (2006), Impact Mer (2015), IAN Symbols

Figure 1 : Carte de spatialisation des menaces recensées.

Le plan de gestion devra donc s'attacher à proposer en priorité des actions visant à **limiter les menaces** pesant sur le marais de Folle-Anse. Il s'agira notamment de

- *Doter le site de moyens de gestion adaptés aux ambitions du site et parvenir à une gestion concertée*
- *Limiter les pressions naturelles et anthropiques sur l'environnement (chasse, agriculture)*
- *Définir un fonctionnement optimal pour la préservation de la qualité et de la quantité d'eau*
- *Diminuer les risques pour la santé publique, notamment vérifier la qualité des produits prélevés*
- *Organiser un éco-tourisme de qualité et respectueux de l'environnement*

¹ La menace « risque industriel lié au CSG » n'a pas été représentée, car il s'agit d'une menace diffuse, concernant l'intégralité du site.

2.2 Richesses

Les richesses ont été listées par les différents groupes. Le tableau ci-dessous hiérarchise ces richesses selon la somme de leurs degrés de menace.

Tableau 3 : Hiérarchisation du niveau de menace par richesse sur le marais de Folle Anse.

Richesse	Niveau de menace
Reserve d'eau douce	36
Flore	32
Avifaune	28
Paysages	26
Faune (autres taxons)	25
Diversité des habitats	22
Ressource économique	12
Usages agricoles	12
Patrimoine historique et culturel	11
Randonnées avec guide	5
Patrimoine naturel	4

La Figure 2 qui suit cherche à spatialiser les différentes richesses du site.

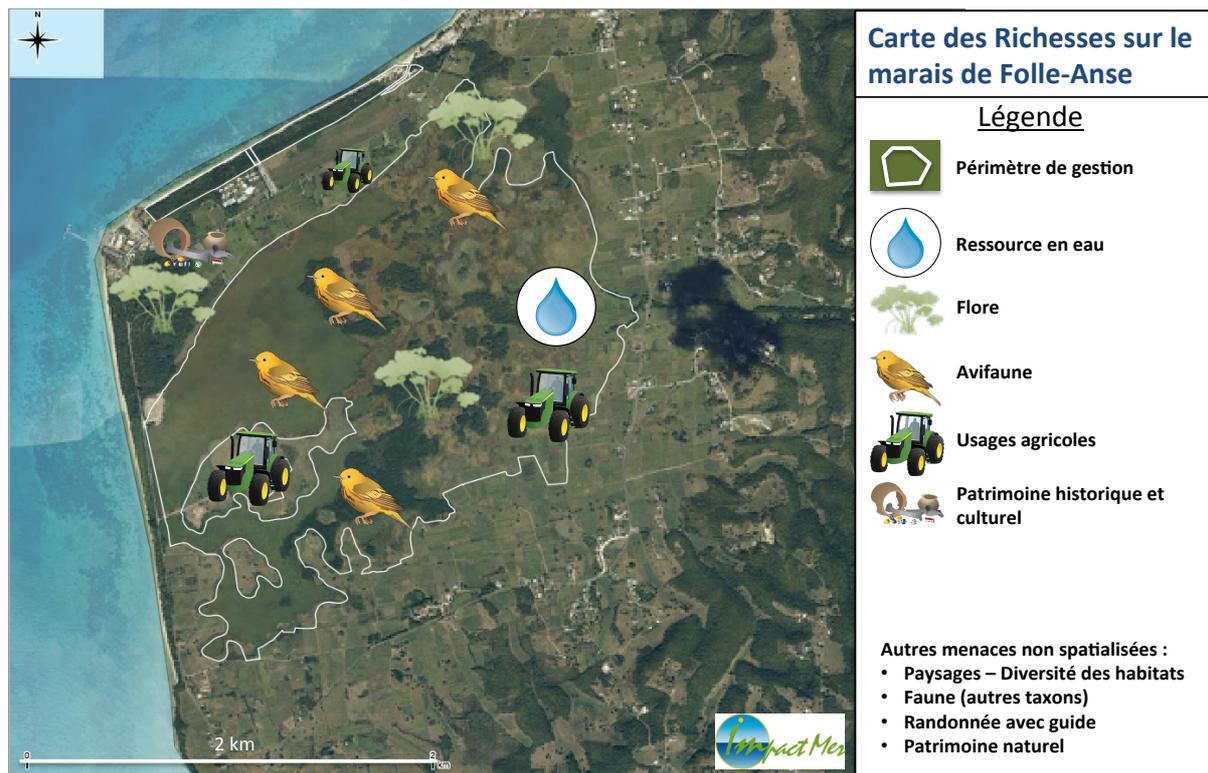


Figure 2 : Carte de spatialisation des richesses du site.

Les pictogrammes ne permettent toutefois pas de représenter correctement quelques richesses « diffuses » telles que le paysage ou la diversité des habitats, la faune, les randonnées avec guide ou le patrimoine naturel.

Le plan de gestion devra s'attacher à proposer, en priorité, des actions **pour concevoir un équilibre entre la préservation de la faune et de la flore et les usages.**

2.3 Les enjeux du site

La compilation des connaissances de l'état initial et les ateliers de concertation ont permis de proposer une liste des enjeux forts du site. Le croisement richesse/menace lors des ateliers a notamment permis de faire remonter différents enjeux spécifiques au marais de Folle Anse. Ceux-ci peuvent être hiérarchisés sur la base de leur niveau de menace en considérant qu'un enjeu devient prioritaire sur un autre lorsque, à richesse égale, son niveau de menace est supérieur.

- *Enjeux de fonctionnement*
 - *La consolidation d'une équipe opérationnelle de gestion (moyens humains, matériels et financiers)*
 - *La mise en place d'une gestion concertée*
- *Enjeux liés à la biodiversité*
 - *Population d'oiseaux (nicheur et migrateur)*
 - *Diversité des habitats*
 - *Potentiel de biodiversité*
- *Enjeux liés à la gestion écologique du site*
 - *Identité du site façonné par la nature et les activités humaines*
 - *Sensibilité aux espèces exotiques envahissantes*
- *Enjeux liés à la valorisation du site*
 - *Développement d'activités et d'aménagements pour une valorisation éco-touristique*
 - *Richesse des usages passés et présents*

2.4 Axes et objectifs de gestion à long terme

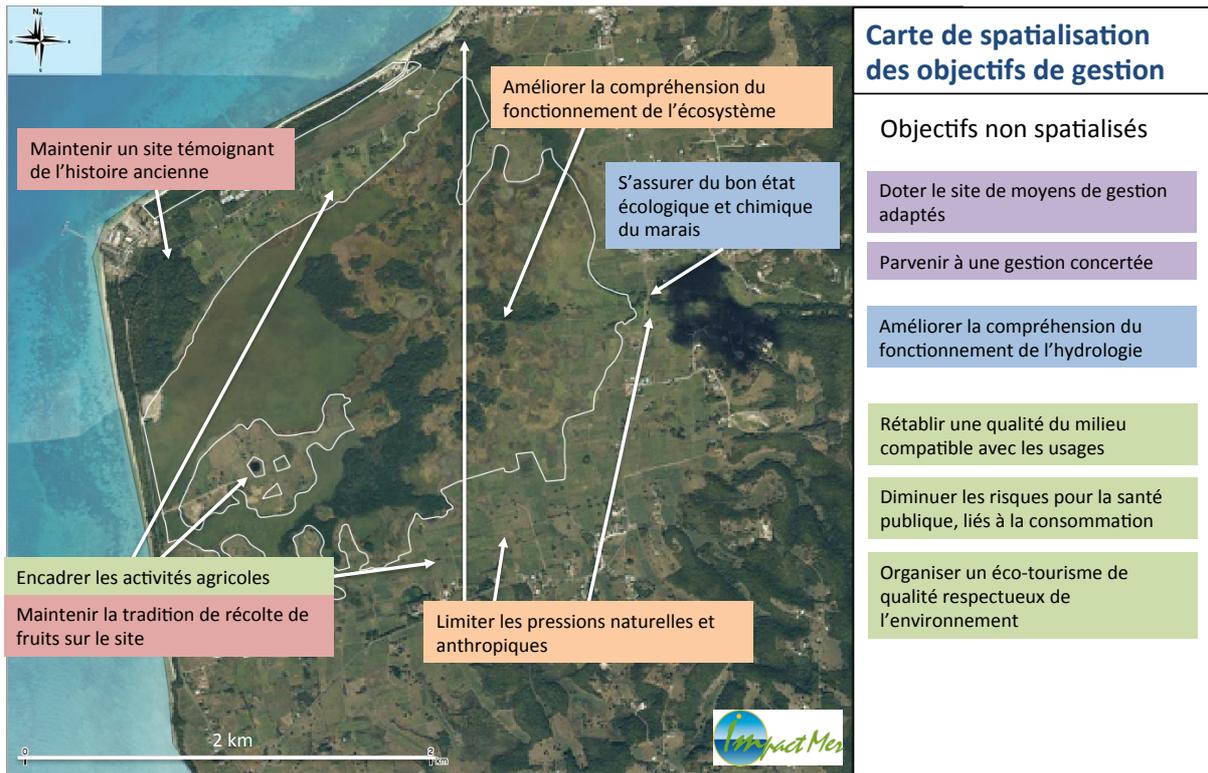
Les éléments de l'état des lieux et la concertation avec les acteurs ont permis de dresser plusieurs objectifs à long terme. Ces objectifs s'articulent autour de 4 axes principaux (Biodiversité, Gestion de l'eau, Activités économiques, Patrimoine archéologique et culturel) et d'un axe transversal (Gestion / Gouvernance / Projet du site)².



Tableau 4 : Répartition des objectifs de gestion à long terme par axe thématique

Axe thématique	Objectifs à long terme
Gestion	Doter le site de moyens de gestion adaptés
	Parvenir à une gestion concertée, conciliant les intérêts propres à chaque groupe d'acteurs
Biodiversité (Espèces et Habitats)	Améliorer la compréhension du fonctionnement écologique du site
	Limiter les pressions naturelles et anthropiques sur l'environnement
Gestion et qualité de l'eau	Définir un fonctionnement optimal pour la préservation de l'hydrosystème
	S'assurer du bon état écologique et chimique du marais
Activités économiques et ouverture au public	Rétablir une qualité du milieu compatible avec les usages et la préservation de l'écosystème
	Diminuer les risques pour la santé publique
	Encadrer les activités agricoles
Patrimoine archéologique et culturel	Organiser un éco-tourisme de qualité respectueux de l'environnement
	Préserver un site à forte valeur patrimoniale
	Favoriser la pérennisation d'usages traditionnels

² Le code couleur utilisé pour la représentation des axes thématiques est conservé dans la suite du document et des fiches actions.



Réalisation : Impact Mer (2015), Source : IGN (2006), Impact Mer (2015)

Figure 3 : Carte de spatialisation des principes de gestion au regard des enjeux

2.5 Objectifs du plan de gestion

Axe	Objectifs à long terme	Objectifs du plan d'action (5 ans)
Gestion		
	Doter le site de moyens de gestion adaptés	Doter le site de moyens humains Doter le site de moyens financiers Doter le site de moyens techniques
	Parvenir à une gestion concertée, conciliant les intérêts propres à chaque groupe d'acteurs	Mettre en place une gestion participative Augmenter l'intégration régionale / interrégionale (échanges, formations) Évaluer la mise en œuvre des actions
Biodiversité (Espèces et Habitats)		
	Améliorer la compréhension du fonctionnement écologique du site	Améliorer les connaissances de l'avifaune (spatio-temporelle) Améliorer les connaissances sur la faune Améliorer les connaissances des espèces végétales et de leur répartition Comprendre la dynamique de la végétation Favoriser le rétablissement des continuités écologiques
	Limiter les pressions naturelles et anthropiques sur l'environnement	Limiter l'expansion des espèces exotiques envahissantes (EEE) Organiser la chasse sur le site Surveiller et limiter les impacts sur l'environnement
Gestion et qualité de l'eau		
	Définir un fonctionnement optimal pour la préservation de l'hydrosystème	Améliorer la compréhension du fonctionnement de l'hydrosystème

S'assurer du bon état écologique et chimique du marais	Mettre en place un suivi régulier des paramètres d'intérêt
Activités économiques et ouverture au public	
Rétablir une qualité du milieu compatible avec les usages et la préservation de l'écosystème	Réduire la pression polluante des activités humaines
Diminuer les risques pour la santé publique	Informers les chasseurs de crabe des risques liés à la consommation de la faune du marais
Encadrer les activités agricoles	Connaître et organiser l'agriculture dans le périmètre de gestion
	Améliorer la connaissance sur la fréquentation du site
Organiser un éco-tourisme de qualité respectueux de l'environnement	Dynamiser la vocation pédagogique et touristique du marais (pour tous publics) et parvenir à établir un plan de programmation de développement touristique du site
	Disposer d'un site sécurisant et en bon état de fonctionnement
Patrimoine archéologique et culturel	
Préserver un site à forte valeur patrimoniale	Maintenir un site témoinnant de l'histoire ancienne
Favoriser la pérennisation d'usages traditionnels	Maintenir la tradition de récolte de fruits sur le site

2.6 Fiches actions

Les actions sont présentées sous la forme de fiches simplifiée dont la vocation est de donner les axes de travail aux acteurs locaux de la gestion. Il appartiendra au gestionnaire et aux responsables des actions de préciser ces actions afin de les décliner en tâches précises qu'ils effectueront au cours des cinq années à venir du plan de gestion. L'Annexe 1 présente un chronogramme global du plan d'action. Chaque « fiche action » se présente sous la forme suivante en 2 pages :



Logos des partenaires du projet MANG

Titre et numéro de l'action

Niveau de priorité

Axe thématique d'intervention

Objectifs stratégiques

Code couleur lié aux Axes thématiques

Contexte

Objectifs opérationnels

Type d'opération

Description de l'action et renvoi vers les autres actions liées

Fiche action C1 : Connaissance de l'avifaune
Niveau de priorité : ★★★



Axe / thématique
Connaissances du site (biodiversité et histoire)

Objectif à long terme
Préserver les habitats et leur biodiversité

Objectif du plan d'action
Améliorer les connaissances sur la biodiversité

Contexte
La Grande Saline est un site d'intérêt régionale pour l'avifaune. La population d'oiseau migrateur est importante et diversifiée ; elle constitue un patrimoine important pour l'archipel. Des actions de suivi de cette population sont déjà entreprise. Il apparaît incontournable de les poursuivre pour mieux comprendre comment les oiseaux utilisent l'espace et pour raisonner des potentiels futurs aménagements.

Objectifs
Mieux connaître la répartition spatiale et temporelle des populations d'oiseaux

Localisation
Périmètre de gestion

Type d'opération
AD, SE, RE

Description
Mise en place d'un protocole pour une étude de l'avifaune, Validation d'un protocole par un comité d'experts (CSRPN ou autre). Réalisation du suivi. Un partenariat entre l'Agence de l'environnement et BIOS a déjà prévu la réalisation de suivis (2016 : octobre et décembre, 2017 : avril et juin)

Période privilégiée et fréquence
périodes nuptiales et périodes de migration
2 fois par an, a minima

Opération liée
6




Cartographie localisant l'action le cas échéant

Acteurs potentiels et gouvernance

Calendrier et nombre de jours par an et par acteur

Sources potentielles de financement

Indicateur et évaluation des indicateurs par an

Date de MAJ de l'action

Zone d'action



Acteurs
Responsable de l'action : Agence de l'environnement
Opérateurs concernés : Agence de l'environnement
Partenaires potentiels : APO, BIOS, Amazona, autres associations ornithologique

Calendrier
Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 35

Acteurs	2016			2017			2018			2019			2020			
	S	C	A	E	S	C	A	E	S	C	A	E	S	C	A	E
no jours	1			6	1		6	1	6	1		6	1		6	1

S : Collectivité de Saint-Barthélemy, C : Conservatoire du littoral, A : Agence Territoriale de l'Environnement, E : prestataires extérieurs

Sources potentielles de financement
Interreg Caraïbes, ENRTP, MEEDDM, MOM, FFEM, Collectivité de Saint-Barth, Fondations

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs					
Etude réalisée : Oui/Non, Nombre de suivi réalisé					

Date de mise à jour de la fiche action : 03/05/16

Les différentes opérations sont regroupées en 4 thèmes ou axes thématiques :

- E : Gestion concertée
- C : Connaissances du patrimoine naturel et culturel
- G : Gestion des écosystèmes (espèces et habitats)
- H : Gestion de l'eau (hydrologique)
- V : Valorisation du site

Les différentes actions sont regroupées en 6 types d'opération avec les codes suivants:

- *PO : police de la nature*
- *SE : suivis, études, inventaires*
- *RE : recherche*
- *TU : travaux uniques, équipements,*
- *TE : travaux d'entretien, maintenance*
- *PI : pédagogie, information, animations, éditions*
- *AD : gestion administrative*

Les différents financements se basent sur le Guide des financements à destination des gestionnaires d'outre-mer coordonné par TE ME UM et rédigé par un large comité d'experts. Celui-ci détaille les différents sigles et types de financement mentionnés dans les fiches qui suivent. A noter que le statut de Saint-Barthélemy limite les financements possibles, notamment les financements européens.

3 Fiches actions

Axe	Action	Code	Priorité	Page
Gestion				
	Poste de garde du littoral	G1	★★★	17
	Budget de gestion	G2	★★★	19
	Local / bureau du gestionnaire	G3	★★	21
	Gestion participative	G4	★★★	23
	Synergie régionale	G5	★	25
	Evaluation de la gestion	G6	★	27
Biodiversité (Espèces et Habitats)				
	Connaissance de l'avifaune	B1	★★★	29
	Connaissance de la faune	B2	★★	31
	Partenariat Réseau Tortues Marine	B3	★	33
	Connaissance de la flore à enjeux	B4	★★	35
	Connaissance de la dynamique de végétation	B5	★	37
	Continuités écologiques	B6	★★	39
	Lutte contre les EEE	B7	★★	41
	Connaissance des pratiques de chasse	B8	★★★	43
	Charte des bonnes pratiques de la chasse	B9	★★	45
	Police de la nature	B10	★★	47
Gestion et qualité de l'eau				
	Localisation des sources	E1	★★★	49
	Suivi de la quantité d'eau	E2	★★★	51
	Hydrologie du marais	E3	★★	53
	Suivi de la qualité de l'eau	E4	★★	55
Activités économiques et ouverture au public				
	Réduction des déchets, sensibilisation	A1	★★★	57
	Sensibilisation auprès des sources de pollutions potentielles	A2	★	59
	Evaluation de la qualité des crabes de terre	A3	★★★	61
	Connaissance de l'agriculture autour du périmètre de gestion	A4	★★	63
	Promotion d'une agriculture durable	A5	★★	65
	Connaissance de la fréquentation du site	A6	★	67
	Création d'animations dans le marais	A7	★★★	69
	Conception d'un plan de structuration éco-touristique	A8	★★	71
	Aménagement de parcours de balade	A9	★★	73
	Communication	A10	★	75
	Aménagement d'un point de vue	A11	★	77
	Animations de sensibilisation environnementales	A12	★★★	79
	Entretien des équipements	A13	★★	81
	Sécurisation des abords du site	A14	★★	83
Patrimoine archéologique et culturel				
	Connaissance du patrimoine historique du site	P1	★	85
	Valorisation du patrimoine historique du site	P2	★	87
	Plantation, entretien d'arbres fruitiers	P3	★	89

Fiche action G1 : Poste de garde du littoral

Niveau de priorité : ★★★



Axe / thématique

Gestion

Objectif à long terme

Doter le site de moyens de gestion adaptés

Objectif du plan d'action

Doter le site de moyens humains

Contexte

Aujourd'hui, aucun garde du littoral n'est nommé sur Marie-Galante et aucune ressource humaine n'est affectée sur la gestion du terrain de Folle-Anse. Afin de mettre en œuvre un plan de gestion, il est incontournable que soit nommé un garde du littoral.

Objectifs

Doter le site d'un garde du littoral

Localisation

-

Type d'opération

AD

Description

Contractualisation d'un garde du littoral affecté à la mise en œuvre du plan de gestion de Folle Anse. Ce poste pourrait être porté par la Ville de Grand Bourg ou par la Communauté de Communes de Marie-Galante. Mr Homère a déjà suivi de nombreuses formations afin de pouvoir assurer cette fonction. Il devrait prendre ce poste prochainement.

Période privilégiée et fréquence

ponctuel

Opérations liées : G3

<p>Zone d'action</p> 	Acteurs														
	<p>Responsable de l'action : Gestionnaire principal</p> <p>Opérateurs concernés : Commune de Grand Bourg, CCMG, CDL</p> <p>Partenaires potentiels :</p>														
Calendrier															
Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 2															
	2016			2017			2018			2019			2020		
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E
Nb jours	1	1													
<p><i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i></p> <p>Sources de financement potentielles Fonds propres</p>															

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Garde du littoral nommé : Oui/Non					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action G2 : Budget de gestion

Niveau de priorité : ★★★



Axe / thématique

Gestion

Objectif à long terme

Doter le site de moyens de gestion adaptés

Objectif du plan d'action

Doter le site de moyens financiers

Contexte

La gestion d'un site naturel nécessite à la fois des moyens humains et matériels. Il s'agit d'établir un plan de financement afin de pouvoir réaliser les actions d'entretiens, d'investissements et de suivi sur le site. Aussi, il est incontournable de rechercher et de consolider des financements pour les différentes actions de ce plan. Chaque fiche action propose une liste de financement potentiel qu'il s'agira de solliciter. A noter que certaines actions peuvent d'inscrire dans un cadre plus large, par exemple avec le projet de réserve naturelle de Marie-Galante, porté par l'ONF.

Objectifs

Établir un budget dédié à la gestion du site, Constituer des dossiers de demande de financements pour chaque opération éligible

Localisation

-

Type d'opération

AD

Description

Budgétisation de la gestion et recherche de financements.

Période privilégiée et fréquence

annuel

Opérations liées : G1, G3

<p>Zone d'action</p> 	<p>Acteurs</p> <p>Responsable de l'action : Gestionnaire principal</p> <p>Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG, Conservatoire du littoral</p> <p>Partenaires potentiels :</p>																																																													
	<p>Calendrier Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 31</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="3">2016</th> <th colspan="3">2017</th> <th colspan="3">2018</th> <th colspan="3">2019</th> <th colspan="3">2020</th> </tr> <tr> <th>Acteurs</th> <th>M</th> <th>C</th> <th>E</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nb jours</td> <td>30</td> <td>1</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p><i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i></p> <p>Sources de financement potentielles Fonds propres (temps agent)</p>																2016			2017			2018			2019			2020			Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	Nb jours	30	1												
	2016			2017			2018			2019			2020																																																	
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E																																															
Nb jours	30	1																																																												

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Budget établi : Oui/Non					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action G3 : Local / bureau du gestionnaire

Niveau de priorité : ★★



Axe / thématique

Gestion

Objectif à long terme

Doter le site de moyens de gestion adaptés

Objectif du plan d'action

Doter le site de moyens techniques

Contexte

Le travail de garde du littoral nécessite un minimum de moyens matériels. Il apparaît important d'équiper le futur garde du littoral des outils de base du gestionnaire de la nature.

Objectifs

Disposer d'un local qui identifie le gestionnaire opérationnel du site

Localisation

-

Type d'opération

AD

Description

Recherche d'un local administratif et technique (bureau pour le garde du littoral, stockage de matériel). Acquisition de matériel (ordinateur, téléphone, appareil photo, GPS, jumelles...)

Période privilégiée et fréquence

ponctuel

Opérations liées : G1

<p style="text-align: center;">Zone d'action</p> 	<p>Acteurs</p> <p>Responsable de l'action : Gestionnaire principal</p> <p>Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG, Conservatoire du littoral</p> <p>Partenaires potentiels : ONF, ONCFS, DEAL</p>																																																
<p>Calendrier Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 5</p> <table border="1" data-bbox="167 705 1410 907"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="3">2016</th> <th colspan="3">2017</th> <th colspan="3">2018</th> <th colspan="3">2019</th> <th colspan="3">2020</th> </tr> <tr> <th>Acteurs</th> <th>M</th><th>C</th><th>E</th> <th>M</th><th>C</th><th>E</th> <th>M</th><th>C</th><th>E</th> <th>M</th><th>C</th><th>E</th> <th>M</th><th>C</th><th>E</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nb jours</td> <td>5</td><td></td><td></td> <td></td><td></td><td></td> <td></td><td></td><td></td> <td></td><td></td><td></td> <td></td><td></td><td></td> </tr> </tbody> </table> <p><i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i></p> <p>Sources de financement potentielles Fonds propres, INTERREG, MEEDDM</p>			2016			2017			2018			2019			2020			Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	Nb jours	5														
	2016			2017			2018			2019			2020																																				
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E																																		
Nb jours	5																																																

<p>Evaluation de l'action</p> <p>Indicateurs :</p> <p>Local : Oui/Non</p>	2016	2017	2018	2019	2020
---	------	------	------	------	------

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action G4 : Gestion participative

Niveau de priorité : ★★★



Axe / thématique

Gestion

Objectif à long terme

Parvenir à une gestion concertée, conciliant les intérêts propres à chaque groupe d'acteurs

Objectif du plan d'action

Mettre en place une gestion participative

Contexte

L'ambition de ce plan de gestion est d'impliquer tous les acteurs de la zone d'étude afin de co-construire un micro-projet de territoire où chacun a son rôle à jouer. Il s'agit de concevoir un espace d'échange afin d'informer les acteurs des avancées de plan de gestion, de la programmation des actions à venir et également de recueillir leur perception de la gestion et leurs propositions. La planification de ces temps d'échanges apparaît incontournable.

Objectifs

Faire le point sur la gestion du site, préparer la gestion future

Localisation

-

Type d'opération

AD

Description

Mise en place d'un comité annuel de gestion : identification des participants et réunion une fois par an, Mis en place d'une réunion opérationnelle de gestion tous les trimestres pour planifier les différentes tâches à effectuer.

Période privilégiée et fréquence

annuel, trimestriel

Opérations liées : G6

<p>Zone d'action</p> 	<p>Acteurs</p> <p>Responsable de l'action : Gestionnaire principal</p> <p>Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG, Conservatoire du littoral</p> <p>Partenaires potentiels :</p>																																																													
	<p>Calendrier Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 35</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="3">2016</th> <th colspan="3">2017</th> <th colspan="3">2018</th> <th colspan="3">2019</th> <th colspan="3">2020</th> </tr> <tr> <th>Acteurs</th> <th>M</th> <th>C</th> <th>E</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nb jours</td> <td>5</td> <td>2</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p><i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i></p> <p>Sources de financement potentielles Fonds propres</p>																2016			2017			2018			2019			2020			Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	Nb jours	5	2		5	2		5	2		5	2		5	2
	2016			2017			2018			2019			2020																																																	
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E																																															
Nb jours	5	2		5	2		5	2		5	2		5	2																																																

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Mise en place du comité de gestion : Oui/Non					
Nombre de réunions depuis 2015					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action G5 : Synergie régionale

Niveau de priorité : ★



Axe / thématique

Gestion

Objectif à long terme

Parvenir à une gestion concertée, conciliant les intérêts propres à chaque groupe d'acteurs

Objectif du plan d'action

Augmenter l'intégration régionale / interrégionale (échanges, formations)

Contexte

Même si le site des marais de Folle Anse apparaît comme très original à l'échelle des Petites Antilles, de nombreuses problématiques de gestion d'espace naturel sont communes avec d'autres sites. Il serait intéressant que le personnel assurant la gestion du site puisse participer à des échanges avec d'autres gestionnaires de l'archipel, de l'écorégion ou d'autres DOM.

Objectifs

Faire connaître les marais de Folle Anse, Créer des synergies avec d'autres espaces naturels

Localisation

International

Type d'opération

AD, PI

Description

Participation à des réunions avec les gestionnaires d'autres zones humides. Déplacement sur la Guadeloupe, dans les Antilles, voire en métropole. Accueil d'autres gestionnaires d'espaces naturels à Marie-Galante. Compagnonnage.

Période privilégiée et fréquence

annuel

Opérations liées :

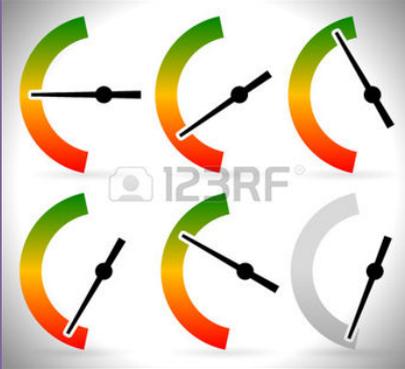
Zone d'action		Acteurs													
		<p>Responsable de l'action : Gestionnaire principal</p> <p>Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG, Conservatoire du littoral</p> <p>Partenaires potentiels : Pôle relais zones humides, ATEN</p>													
Calendrier															
Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 45															
	2016			2017			2018			2019			2020		
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E
Nb jours	5	2	2	5	2	2	5	2	2	5	2	2	5	2	2
<p><i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i></p> <p>Sources de financement potentielles INTERREG, MOM, Collectivités, Fondations</p>															

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Nombre de réunions depuis 2016					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action G6 : Evaluation de la gestion

Niveau de priorité : ★



Axe / thématique

Gestion

Objectif à long terme

Parvenir à une gestion concertée, conciliant les intérêts propres à chaque groupe d'acteurs

Objectif du plan d'action

Évaluer la mise en œuvre des actions

Contexte

Ce plan de gestion propose une liste d'actions et d'indicateurs afin d'évaluer l'avancée de la gestion du site. Il serait intéressant de renseigner au fur et à mesure ces indicateurs de manière à disposer, a minima, d'un bilan annuel sur la gestion du site.

Objectifs

Évaluer la gestion effective

Localisation

-

Type d'opération

AD

Description

Identification des indicateurs d'évaluation, rédaction d'un bilan annuel pour le comité de gestion et évaluation de la gestion au terme des 5 ans.

Période privilégiée et fréquence

annuel

Opérations liées : G4

Zone d'action		Acteurs														
		Responsable de l'action : Gestionnaire principal														
		Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG, Conservatoire du littoral														
		Partenaires potentiels :														
Calendrier																
Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 12																
	2016			2017			2018			2019			2020			
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	
Nb jours	2	1		2	1		2	1		2	1					
<i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i>																
Sources de financement potentielles																
Fonds propres																

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Rédaction du bilan annuel : Oui/Non					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action B1 : Connaissance de l'avifaune

Niveau de priorité : ★★★



Axe / thématique

Biodiversité (Espèces et Habitats)

Objectif à long terme

Améliorer la compréhension du fonctionnement écologique du site

Objectif du plan d'action

Améliorer les connaissances de l'avifaune (spatio-temporelle)

Contexte

L'avifaune de Folle Anse est l'un des principaux intérêts du site. Il s'agit d'améliorer la connaissance de l'écologie de ces espèces pour mieux les protéger, notamment savoir quels habitats et quelles ressources elles utilisent. Il apparaît incontournable de programmer une étude afin d'acquérir ces connaissances.

Objectifs

Mieux connaître la répartition spatiale et temporelle des populations d'oiseaux

Localisation

Périmètre de gestion

Type d'opération

AD, SE, RE

Description

Mise en place d'un cahier des charges pour une étude de l'avifaune, Convention avec association ou expert ornithologique pour un protocole (points d'écoutes en fonction des habitats, baguage), Validation d'un protocole par un comité d'experts (CSRPN ou autre).

Période privilégiée et fréquence

cibler les périodes nuptiales et les périodes de migration
a minima trimestriel

Opérations liées :

Zone d'action		Acteurs													
		Responsable de l'action : Gestionnaire principal													
		Opérateurs concernés : AEVA													
		Partenaires potentiels : Amazona, chasseurs, Université des Antilles													
Calendrier Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 24															
	2016			2017			2018			2019			2020		
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E
Nb jours			10			7			7						
<i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i>															
Sources de financement potentielles INTERREG, MOM, MEEDDM, FFEM, Collectivités, Fondations															

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Plan de financement de l'étude : Oui / Non					
Etude réalisée : Oui / Non					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action B2 : Connaissance de la faune

Niveau de priorité : ★★



Axe / thématique

Biodiversité (Espèces et Habitats)

Objectif à long terme

Améliorer la compréhension du fonctionnement écologique du site

Objectif du plan d'action

Améliorer les connaissances sur la faune

Contexte

Au-delà de l'avifaune, d'autres taxons de la faune font l'importance de Folle Anse, par exemple, les populations de crabes à laquelle sont rattachés des enjeux forts. Il apparaît important de mettre en place des suivis sur ces taxons à enjeux.

Objectifs

Augmenter les connaissances sur quelques taxons à enjeux

Localisation

Périmètre de gestion

Type d'opération

SE, RE

Description

Étudier la répartition spatiale et temporelle des populations de crabes + reproduction et alimentation, Inventorier les insectes et invertébrés et étudier leur répartition spatiale, Étudier la répartition spatiale et temporelle de l'herpétofaune.

Période privilégiée et fréquence

ponctuel

Opérations liées :

Zone d'action		Acteurs													
		Responsable de l'action : Gestionnaire principal													
		Opérateurs concernés :													
		Partenaires potentiels : F. Meurgey et consorts, Université des Antilles, ODE													
Calendrier															
Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 10															
	2016			2017			2018			2019			2020		
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E
Nb jours						10									
<i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i>															
Sources de financement potentielles															
INTERREG, MOM, MEEDDM, FFEM, Collectivités, Fondations															

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Nombre de taxon étudié, Niveau de connaissance acquis					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action B3 : Partenariat Réseau Tortues Marine

Niveau de priorité : ★



Axe / thématique

Biodiversité (Espèces et Habitats)

Objectif à long terme

Améliorer la compréhension du fonctionnement écologique du site

Objectif du plan d'action

Améliorer les connaissances sur la faune

Contexte

Une des activités phare en terme de conservation de la nature sur Marie-Galante et à proximité de Folle Anse est le suivi tortues sur la plage de Folle Anse. Bien que cette plage ne soit pas incluse dans le périmètre de gestion, il apparaît important de s'inscrire dans cette dynamique en participant activement aux suivis et aux opérations de sensibilisation. Le montage de projets communs avec le réseau Tortues Marines serait également intéressant pour mutualiser des moyens d'actions.

Objectifs

Entretien la relation avec le responsable des suivis tortues, Développer des projets conjoints

Localisation

Plage de Folle Anse

Type d'opération

SE, PI

Description

Participation aux suivis tortues, montage de projet commun

Période privilégiée et fréquence

de mi avril à fin octobre
annuel

Opérations liées :

Zone d'action		Acteurs														
		Responsable de l'action : Gestionnaire principal														
		Opérateurs concernés : ONCFS														
		Partenaires potentiels : Réseau tortues marines														
Calendrier																
Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 50																
	2016			2017			2018			2019			2020			
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	
Nb jours	10			10			10			10			10			
<i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i>																
Sources de financement potentielles																
INTERREG, MOM, MEEDDM, FFEM, Collectivités, Fondations																

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Nombre de suivis /an					
Nombre de volontaires impliqués/suivi					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action B4 : Connaissance de la flore à enjeux

Niveau de priorité : ★★



Axe / thématique

Biodiversité (Espèces et Habitats)

Objectif à long terme

Améliorer la compréhension du fonctionnement écologique du site

Objectif du plan d'action

Améliorer les connaissances des espèces végétales et de leur répartition

Contexte

Les inventaires de la flore qui ont été conduits dans le marais de Folle Anse ont permis de lister un certain nombre d'espèces protégées. Il apparaît important de préciser la connaissance sur ces espèces, notamment de pouvoir les géolocaliser afin que la programmation des activités et des éventuels aménagements limite les impacts sur la flore.

Objectifs

Localiser les espèces à enjeux par unité de végétation (espèces protégées, EEE)

Localisation

Périmètre de gestion

Type d'opération

SE, RE

Description

Inventaires botaniques par type de milieu, Géolocalisation des espèces à enjeux, Cartographie

Période privilégiée et fréquence

ponctuel

Opérations liées : B5

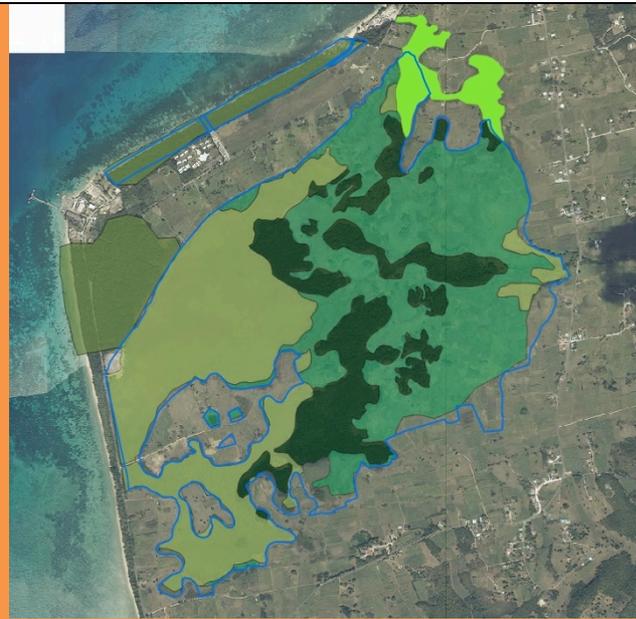
Zone d'action		Acteurs														
		Responsable de l'action : Gestionnaire principal														
		Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG														
		Partenaires potentiels : Université des Antilles, Ecolambda, AEVA														
Calendrier Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 8																
	2016			2017			2018			2019			2020			
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	
Nb jours				8												
<i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i>																
Sources de financement potentielles INTERREG, MOM, MEEDDM, FFEM, Collectivités, Fondations																

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Cartographie réalisée : Oui / Non					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action B5 : Connaissance de la dynamique de végétation

Niveau de priorité : ★



Axe / thématique

Biodiversité (Espèces et Habitats)

Objectif à long terme

Améliorer la compréhension du fonctionnement écologique du site

Objectif du plan d'action

Comprendre la dynamique de la végétation

Contexte

Le Marais de Folle Anse apparaît comme une mosaïque d'habitats potentiellement liés par une dynamique de végétation. La part naturelle ou celle de l'homme dans l'entretien de cette diversité est aujourd'hui mal connue. Aussi, il serait intéressant de mettre en place une ou des études pour mieux cerner la dynamique actuelle de végétation.

Objectifs

Mieux connaître l'histoire du marais, Anticiper sur les modifications futures des écotones

Localisation

Périmètre de gestion

Type d'opération

TU, RE

Description

Réalisation d'une étude des évolutions passées (palynologie) des écosystèmes, Mise en place de placette de suivi de la végétation dans les différents types de milieux, Analyse des résultats et rédaction de rapport

Période privilégiée et fréquence

ponctuel

Opérations liées : B4

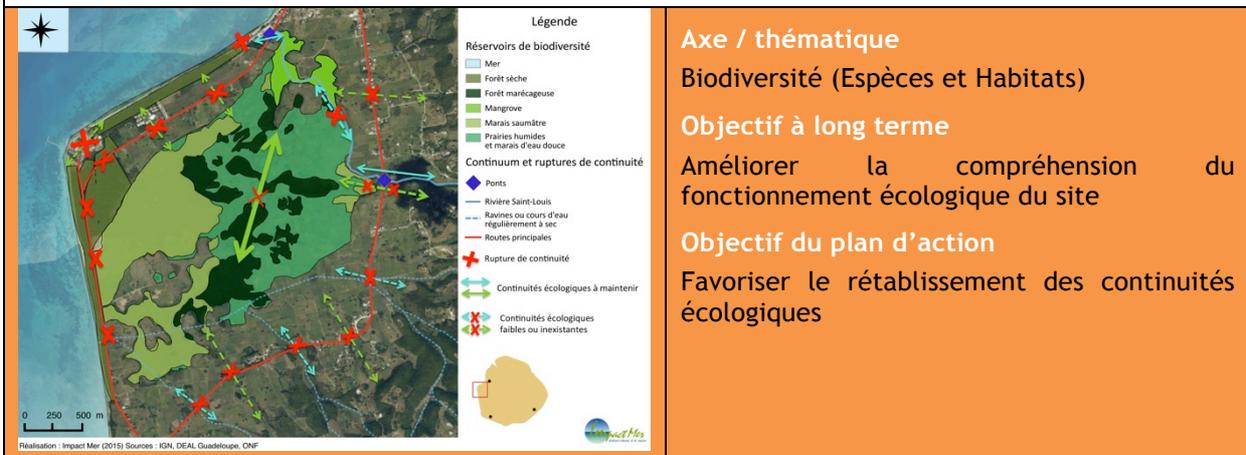
Zone d'action		Acteurs														
		Responsable de l'action : Gestionnaire principal														
		Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG														
		Partenaires potentiels : DAC, Université des Antilles, bureaux d'études														
Calendrier Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 20																
	2016			2017			2018			2019			2020			
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	
Nb jours							10			10						
<i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i>																
Sources de financement potentielles INTERREG, MOM, MEEDDM, FFEM, Collectivités, Fondations																

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Étude réalisée : Oui / Non					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action B6 : Continuités écologiques

Niveau de priorité : ★★



Axe / thématique
Biodiversité (Espèces et Habitats)

Objectif à long terme
Améliorer la compréhension du fonctionnement écologique du site

Objectif du plan d'action
Favoriser le rétablissement des continuités écologiques

Contexte

Dans les Antilles, la plupart des marais ou forêt littorales sont déconnectées des massifs forestiers du centre des îles par l'urbanisation et la mise en place d'aménagements. A Folle Anse, la connectivité entre le marais et les forêts de l'intérieur des terres suit la même tendance. Il apparaît important de veiller au maintien, voire de renforcer la connectivité entre ces deux ensembles naturels pour assurer les flux d'espèces.

Objectifs

Planifier à des solutions pour limiter le phénomène de fragmentation des habitats et de circulation de la faune

Localisation

Connexions entre les espaces boisés de Folle Anse et ceux de l'intérieur de l'île

Type d'opération

RE, TE

Description

Réflexions (ateliers) pour limiter le phénomène de fragmentation des habitats et circulation de la faune (écrasement des crabes par les véhicules (écoduc ?)), Initier un programme (expérimental) de reboisement des berges (connexion avec les mornes boisés) et entre les patches de forêts marécageuses

Période privilégiée et fréquence

ponctuel

Opérations liées :

Zone d'action				Acteurs											
				Responsable de l'action : Gestionnaire principal											
				Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG, Conservatoire du littoral											
				Partenaires potentiels : Université des Antilles, ONF, bureaux d'études											
Calendrier Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 9															
	2016			2017			2018			2019			2020		
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E
Nb jours				5	2	2									
<i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i>															
Sources de financement potentielles INTERREG, MOM, MEEDDM, FFEM, Collectivités, Fondations															

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Schéma de cohérence et Solutions proposées					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action B7 : Lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes

Niveau de priorité : ★ ★



Axe / thématique

Biodiversité (Espèces et Habitats)

Objectif à long terme

Limiter les pressions naturelles et anthropiques sur l'environnement

Objectif du plan d'action

Limiter l'expansion des espèces exotiques envahissantes (EEE)

Contexte

Comme toutes les îles des Antilles, notamment pour celles de petite superficie, la problématique des EEE touche Marie Galante et le patrimoine naturel de Folle Anse. Il apparaît important de mettre en place un plan de lutte contre ces EEE.

Objectifs

Contrôler l'expansion des EEE

Localisation

Périmètre de gestion

Type d'opération

SE, TE

Description

Étudier la localisation des EEE et leur dynamique d'expansion, Faire des préconisations pour limiter leur expansion, Éliminer les EEE de la Rivière Saint-Louis (Jacinthe d'eau) et des parties exondées (ex : Dichostachys)

Période privilégiée et fréquence

ponctuel

Opérations liées :

Zone d'action		Acteurs													
		Responsable de l'action : Gestionnaire principal													
		Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG, Conservatoire du littoral													
		Partenaires potentiels : Université des Antilles, ONF, ONCFS, bureaux d'études													
Calendrier Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 39															
	2016			2017			2018			2019			2020		
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E
Nb jours	10		3	10		3	10		3						
<i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i>															
Sources de financement potentielles INTERREG, MOM, MEEDDM, FFEM, Collectivités, Fondations															

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Cartographie réalisée : Oui / Non					
Etude de la dynamique réalisée : Oui / Non					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action B8 : Connaissance des pratiques de chasse

Niveau de priorité : ★★★



Axe / thématique

Biodiversité (Espèces et Habitats)

Objectif à long terme

Limitier les pressions naturelles et anthropiques sur l'environnement

Objectif du plan d'action

Organiser la chasse sur le site

Contexte

La chasse est l'un des usages phares sur le site de Folle Anse. Le projet de plan de chasse sur Marie-Galante prévoit d'ailleurs que Folle Anse reste ouvert à la chasse dans le futur. La chasse sera donc un des usages à organiser pour gérer son impact sur le milieu. Or les connaissances sur les pratiques de chasse restent faibles à l'heure actuelle. Aussi, il apparait incontournable de programmer des enquêtes auprès des chasseurs pour mieux évaluer leurs prélèvements et renseigner leurs pratiques.

Objectifs

Mieux connaître les pratiques de chasse actuelles et leurs impacts sur le site, Faire des propositions sur l'évolution de la chasse sur le site, en termes d'espace et de période

Localisation

Périmètre de gestion

Type d'opération

SE, PI

Description

Concertation avec la fédération de chasse et les associations de chasseurs, Enquête auprès des chasseurs pour mieux connaître leurs pratiques et évaluer leurs impacts sur le milieu, Négociation pour avoir une remontée des données des carnets de chasse, Discussion d'un plan de chasse sur le marais (quelques zones/périodes interdites ?)

Période privilégiée et fréquence

ponctuel

Opérations liées : B9

Zone d'action		Acteurs													
		Responsable de l'action : Gestionnaire principal													
		Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG, Conservatoire du littoral													
		Partenaires potentiels : Fédération de chasse, Association la Colombe													
Calendrier Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 14															
	2016			2017			2018			2019			2020		
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E
Nb jours	5	2		5	2										
<i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i>															
Sources de financement potentielles INTERREG, MOM, MEEDDM, FFEM, Collectivités, Fondations															

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Étude réalisée : Oui / Non					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action B9 : Contractualisation avec les chasseurs vers une charte de bonnes pratiques

Niveau de priorité : ★★



Axe / thématique

Biodiversité (Espèces et Habitats)

Objectif à long terme

Limitier les pressions naturelles et anthropiques sur l'environnement

Objectif du plan d'action

Organiser la chasse sur le site

Contexte

Après avoir mieux compris les pratiques des chasseurs, il sera important de leur proposer, dans un cadre de concertation, une charte de bonnes pratiques afin de s'orienter vers une pratique de la chasse la plus respectueuse possible de l'environnement.

Objectifs

Encadrer la pratique de la chasse

Localisation

Périmètre de gestion

Type d'opération

AD, Pi

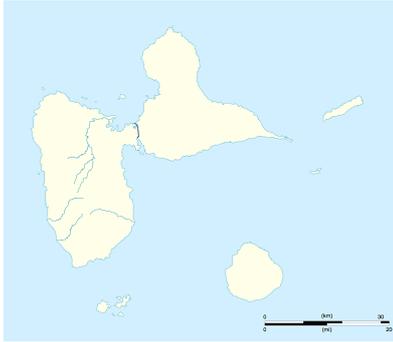
Description

Suivi de la bonne application des conditions définies dans les lots de chasse du DPM ; Mise en place d'une convention avec les chasseurs pour aller plus loin dans la gestion du site.

Période privilégiée et fréquence

ponctuel

Opérations liées : B8

Zone d'action		Acteurs													
		Responsable de l'action : Gestionnaire principal													
		Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG, Conservatoire du littoral													
		Partenaires potentiels : Fédération de chasse, Association la Colombe													
Calendrier															
Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 22															
	2016			2017			2018			2019			2020		
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E
Nb jours				2	2		5	2		5	2		2	2	
<i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i>															
Sources de financement potentielles INTERREG, MOM, MEEDDM, FFEM, Collectivités, Fondations															

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Charte élaborée en concertation : Oui / Non					
Charte signée par les associations de chasseurs : Oui / Non					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action B10 : Police de la nature

Niveau de priorité : ★★



Axe / thématique

Biodiversité (Espèces et Habitats)

Objectif à long terme

Limitier les pressions naturelles et anthropiques sur l'environnement

Objectif du plan d'action

Surveiller et limiter les impacts sur l'environnement

Contexte

Dans tout espace naturel soumis à une réglementation, il est important de prévoir un temps pour la surveillance des actes non réglementaires (déchets, circulation des véhicules, occupations illicites, braconnage). Il s'agit, par cette action, de sensibiliser voire de verbaliser les contrevenants.

Objectifs

Repérer des actes non réglementaires, Sensibiliser et punir le cas échéant

Localisation

Périmètre de gestion

Type d'opération

PI, PO

Description

Patrouille lors des périodes sensibles (chasse aux oiseaux, aux crabes), Discussion / contrôle avec les usagers, Sensibilisation et Contravention le cas échéant

Période privilégiée et fréquence

hebdomadaire à mensuel

Opérations liées :

Zone d'action		Acteurs														
		Responsable de l'action : Gestionnaire principal														
		Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG, Conservatoire du littoral														
		Partenaires potentiels : ONF, ONCFS														
Calendrier																
Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 100																
	2016			2017			2018			2019			2020			
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	
Nb jours	20			20			20			20			20			
<i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i>																
Sources de financement potentielles																
Fonds propres (temps agent)																

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Nombre de jours de ronde, Nombre de PV dressés					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action E1 : Localisation des sources

Niveau de priorité : ★★ ★



Axe / thématique

Gestion et qualité de l'eau

Objectif à long terme

Définir un fonctionnement optimal pour la préservation de l'hydrosystème

Objectif du plan d'action

Améliorer la compréhension du fonctionnement de l'hydrosystème

Contexte

Selon les riverains du marais, les sources sont une composante importante du marais de Folle Anse. Ils conseillent d'ailleurs de ne pas entrer dans le marais pour ne pas risquer de tomber dans une source. Cette connaissance des emplacements des sources reste empirique. Il apparaît essentiel de les localiser et de les cartographier.

Objectifs

Localiser et cartographier les sources

Localisation

Périmètre de gestion

Type d'opération

SE, RE

Description

Enquête auprès des riverains, Parcours du périmètre de gestion, Géolocalisation des sources, Cartographie

Période privilégiée et fréquence

saison sèche et saison des pluies
saisonnier

Opérations liées : E2, E3, E4

Zone d'action		Acteurs													
		Responsable de l'action : Gestionnaire principal													
		Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG													
		Partenaires potentiels : ODE													
Calendrier Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 5															
	2016			2017			2018			2019			2020		
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E
Nb jours				5											
<i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i>															
Sources de financement potentielles ODE, DEAL, Collectivités															

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Cartographie réalisée : Oui/Non					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action E2 : Suivi de la quantité d'eau

Niveau de priorité : ★★ ★



Axe / thématique

Gestion et qualité de l'eau

Objectif à long terme

S'assurer du bon état écologique et chimique du marais

Objectif du plan d'action

Mettre en place un suivi régulier des paramètres d'intérêt

Contexte

La ressource en eau que constitue le marais de Folle Anse est importante, notamment pour les agriculteurs en période de carême prolongé. Il apparaît incontournable de suivre le niveau de l'eau dans le marais de Folle Anse afin de vérifier qu'un seuil potentiel critique n'est pas atteint lors de ces prélèvements.

Objectifs

Suivre les variations de la quantité d'eau dans le marais - Etre capable d'intervenir en cas de niveau trop bas

Localisation

Au niveau du pont rouge

Type d'opération

SE, RE

Description

Installation du limnimètre (au niveau du pont rouge), Suivi des piézomètres en forêt et limnimètres de manière mensuelle, Compilation des résultats dans un graphique

Période privilégiée et fréquence

mensuel

Opérations liées : E1, E3, E4

Zone d'action		Acteurs													
		Responsable de l'action : Gestionnaire principal													
		Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG													
		Partenaires potentiels : ODE													
Calendrier Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 10															
	2016			2017			2018			2019			2020		
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E
Nb jours	2			2			2			2			2		
<i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i>															
Sources de financement potentielles ODE, DEAL, ENRTP, Collectivités															

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Limnimètre installé : Oui/Non					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action E3 : Hydrologie du marais

Niveau de priorité : ★★



Axe / thématique

Gestion et qualité de l'eau

Objectif à long terme

Définir un fonctionnement optimal pour la préservation de l'hydrosystème

Objectif du plan d'action

Améliorer la compréhension du fonctionnement de l'hydrosystème

Contexte

La présence d'eau conditionne l'existence du marais de Folle Anse tel qu'il est aujourd'hui. Aussi, il apparaît important de bien comprendre le fonctionnement hydrologique du marais afin de garantir son existence et anticiper les impacts potentiels des activités alentours. Il s'agit notamment de statuer sur les influences respectives des eaux douces et des eaux salées.

Objectifs

Comprendre le fonctionnement hydrologique du marais et les influences respectives de la mer, de la rivière et de la nappe

Localisation

Sources, Rivière Saint-Louis, Canaux

Type d'opération

SE, RE

Description

Définition d'un cahier des charges pour une étude hydrologique permettant de comprendre sur une année les contributions des différentes sources d'eau (ex : suivi des isotopes de l'eau)

Période privilégiée et fréquence

sur une année
ponctuel

Opérations liées : E1, E2, E4

Zone d'action		Acteurs													
		Responsable de l'action : Gestionnaire principal													
		Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG, Conservatoire du littoral													
		Partenaires potentiels : ODE													
Calendrier Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 6															
	2016			2017			2018			2019			2020		
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E
Nb jours				2	2	2									
<i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i>															
Sources de financement potentielles ODE, DEAL, ENRTP, Collectivités															

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Étude réalisée : Oui / Non					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action E4 : Suivi de la qualité de l'eau

Niveau de priorité : ★★



Axe / thématique

Gestion et qualité de l'eau

Objectif à long terme

S'assurer du bon état écologique et chimique du marais

Objectif du plan d'action

Mettre en place un suivi régulier des paramètres d'intérêt

Contexte

Les analyses de la qualité de l'eau conduite dans le cadre du programme MANG ont montré la présence de quelques polluants. Il serait intéressant de suivre dans le temps les teneurs de ces polluants, notamment pour évaluer si des modifications de pratiques agricoles, permettent d'améliorer la qualité de l'eau.

Objectifs

Suivre la teneur en pesticides, métaux lourds, au sein du marais - Etre capable d'intervenir en cas de pollution forte

Localisation

Points de suivi de MANG

Type d'opération

SE, RE

Description

Suivi de la teneur en pesticides, métaux lourds, au sein du marais, Notamment suivi d'éléments identifiés dans les résultats d'analyses

Période privilégiée et fréquence

saison sèche et saison des pluies
saisonnier

Opérations liées : E1, E2, E3

Zone d'action		Acteurs														
		Responsable de l'action : Gestionnaire principal														
		Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG, Conservatoire du littoral														
		Partenaires potentiels : ODE														
Calendrier																
Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 28																
	2016			2017			2018			2019			2020			
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	
Nb jours				1		6	1		6	1		6	1		6	
<i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i>																
Sources de financement potentielles																
ODE, ENRTP, INTERREG, MOM, MEEDDM, FFEM, Collectivités, Fondations																

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Nombre d'analyses réalisées depuis 2015 ; Tendances					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action A1 : Réduction des déchets, sensibilisation

Niveau de priorité : ★★★



Axe / thématique

Activités économiques et ouverture au public

Objectif à long terme

Rétablir une qualité du milieu compatible avec les usages et la préservation de l'écosystème

Objectif du plan d'action

Réduire la pression polluante des activités humaines

Contexte

Autrefois, deux décharges étaient localisées sur le marais. Aussi, les abords du site sont particulièrement touchés par des dépôts sauvages de déchets. Il apparaît incontournable de planifier des actions de sensibilisation aux déchets et d'enlèvement afin d'améliorer la qualité du milieu.

Objectifs

Réduire la quantité de déchets sur le site, Sensibiliser à la dégradation de l'environnement

Localisation

Dans les sites les plus touchés, aux abords des anciennes et actuelles décharges

Type d'opération

TE, PI

Description

Organisation d'opérations de sensibilisation et d'enlèvement participatif des déchets dans le marais et à ses abords

Période privilégiée et fréquence

avant et après la saison touristique
semestriel à annuel

Opérations liées : A2

Zone d'action		Acteurs														
		Responsable de l'action : Gestionnaire principal														
		Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG														
		Partenaires potentiels : ADEME														
Calendrier Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 15																
	2016			2017			2018			2019			2020			
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	
Nb jours	3			3			3			3			3			
<i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i>																
Sources de financement potentielles ADEME, MOM, Collectivité, Fondations																

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Nombre de campagnes d'enlèvement des déchets / an					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action A2 : Sensibilisation à l'importance du marais auprès des sources de pollutions potentielles

Niveau de priorité : ★



Axe / thématique

Activités économiques et ouverture au public

Objectif à long terme

Rétablir une qualité du milieu compatible avec les usages et la préservation de l'écosystème

Objectif du plan d'action

Réduire la pression polluante des activités humaines

Contexte

Des activités industrielles ont lieu autour du marais de Folle Anse. Celles-ci peuvent altérer la qualité du marais en cas de risque industriel. Aussi, il serait intéressant de pouvoir favoriser et suivre la mise aux normes des activités polluantes, notamment en termes de rejets.

Objectifs

Encourager la mise aux normes des activités polluantes industrielles (réhabilitation de la décharge de Saint-Louis, rejets de la distillerie...)

Localisation

-

Type d'opération

PI, AD

Description

Participation aux réunions traitant la thématique de pollution de l'environnement. Conventonnement avec les différents acteurs (EDF, distillerie, usine sucrière, port, stockage d'hydrocarbures...) pour limiter les impacts sur l'environnement et entretenir le site. Relais des services de police compétents.

Période privilégiée et fréquence

ponctuel

Opérations liées : A1

<p>Zone d'action</p> 	<p>Acteurs</p> <p>Responsable de l'action : Gestionnaire principal</p> <p>Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG, Conservatoire du littoral</p> <p>Partenaires potentiels : DEAL</p>																																																													
	<p>Calendrier</p> <p>Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 3</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="3">2016</th> <th colspan="3">2017</th> <th colspan="3">2018</th> <th colspan="3">2019</th> <th colspan="3">2020</th> </tr> <tr> <th>Acteurs</th> <th>M</th><th>C</th><th>E</th> <th>M</th><th>C</th><th>E</th> <th>M</th><th>C</th><th>E</th> <th>M</th><th>C</th><th>E</th> <th>M</th><th>C</th><th>E</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nb jours</td> <td></td><td></td><td></td> <td></td><td></td><td></td> <td>3</td><td></td><td></td> <td></td><td></td><td></td> <td></td><td></td><td></td> </tr> </tbody> </table> <p><i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i></p> <p>Sources de financement potentielles Fonds propres (temps agent)</p>																2016			2017			2018			2019			2020			Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	Nb jours							3							
	2016			2017			2018			2019			2020																																																	
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E																																															
Nb jours							3																																																							

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Nombre de réunions sur le sujet					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action A3 : Evaluation de la qualité des crabes de terre

Niveau de priorité : ★★★



Axe / thématique

Activités économiques et ouverture au public

Objectif à long terme

Diminuer les risques pour la santé publique

Objectif du plan d'action

Informers les chasseurs de crabe des risques liés à la consommation de la faune du marais

Contexte

Folle Anse est connue auprès des habitants de Marie Galante pour les nombreux crabes qui y sont prélevés pour une consommation familiale. Aussi, il apparaît incontournable d'évaluer la qualité de la chair des crabes et de vérifier que celle-ci ne présente pas de danger à la consommation.

Objectifs

Evaluer la teneur en pesticides des crabes, Communiquer sur la qualité du produit

Localisation

Périmètre de gestion, voire ensemble de Marie Galante pour questionner les chasseurs

Type d'opération

SE, RE, PI

Description

Enquête auprès des riverains pour identifier les zones de chasse au crabe, Prélèvements (participatifs), Conditionnement et envoi de la chaire en analyse, Communication des résultats d'analyses, Conception d'une réglementation (arrêtés), Concertation/Charte pour une bonne pratique de la chasse au crabe (zones protégées, période protégées)

Période privilégiée et fréquence

saisonnier

Opérations liées : E4

Zone d'action		Acteurs													
		Responsable de l'action : Gestionnaire principal													
		Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG, Conservatoire du littoral													
		Partenaires potentiels : ODE, DAAF, bureaux d'études													
Calendrier Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 10															
	2016			2017			2018			2019			2020		
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E
Nb jours				8	1	1									
<i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i>															
Sources de financement potentielles ODE, DAAF, ENRTP, MOM, Collectivités, Fondations															

Évaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Etude réalisée : Oui / Non					
Charte de bonnes pratiques rédigée et diffusée : Oui / Non					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action A4 : Connaissance de l'agriculture dans et autour du périmètre de gestion

Niveau de priorité : ★★



Axe / thématique

Activités économiques et ouverture au public

Objectif à long terme

Encadrer les activités agricoles

Objectif du plan d'action

Connaître et organiser l'agriculture dans le périmètre de gestion

Contexte

Folle Anse est également connue en tant que zone agricole. La plupart des pentes sont cultivées en canne ou utilisées pour le pâturage et peuvent potentiellement contaminer l'eau du marais. Aussi, il apparaît important de mener une étude auprès des agriculteurs pour mieux connaître leurs pratiques et notamment connaître les intrants qu'ils utilisent.

Objectifs

Connaître les pratiques agricoles de Folle Anse

Localisation

Périmètre de gestion et ses abords

Type d'opération

SE, RE

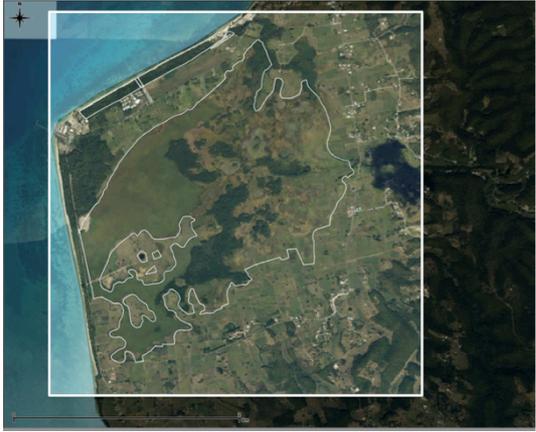
Description

Réaliser une étude de diagnostic sur les activités agricoles et leurs impacts. Il s'agira notamment de répondre aux questions suivantes : quelle agriculture, par qui, où (cartographie) ? (quand, quel itinéraires techniques) ?

Période privilégiée et fréquence

ponctuel

Opérations liées : A5

Zone d'action		Acteurs														
		Responsable de l'action : Gestionnaire principal														
		Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG, Conservatoire du littoral														
		Partenaires potentiels : DAAF, Chambre agriculture, SICAMA, bureaux d'études														
Calendrier Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 9																
	2016			2017			2018			2019			2020			
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	
Nb jours				8	1											
<i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i>																
Sources de financement potentielles ODE, DAAF, Conservatoire du littoral, ENRTP, MOM, Collectivités, Fondations																

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Plan de financement de l'étude : Oui / Non					
Etude réalisée : Oui / Non,					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action A5 : Promotion d'une agriculture durable

Niveau de priorité : ★★



Axe / thématique

Activités économiques et ouverture au public

Objectif à long terme

Encadrer les activités agricoles

Objectif du plan d'action

Connaître et organiser l'agriculture dans le périmètre de gestion

Contexte

Une fois les pratiques agricoles connues, et si le diagnostic évalue un besoin de les modifier pour limiter les impacts, il apparaît important d'accompagner les agriculteurs vers une modification de leurs pratiques.

Objectifs

Organiser l'agriculture (plan d'occupation de l'espace et planification de rotations) dans le périmètre de gestion

Localisation

Périmètre de gestion et ses abords

Type d'opération

AD, PI

Description

Concertation avec les agriculteurs, Définition d'une charte de bonnes pratiques (Favoriser la mise en place d'un désherbage mécanique de la canne à sucre sur le bassin versant, Favoriser la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires sur la canne à sucre, Étudier la mise en place de clôtures pour réduire la pression de pâturage, Faire en sorte qu'il y ait moins de cadavres de bétail dans le marais, Privilégier un lieu adapté pour le traitement des bêtes), conventionnement avec le CDL

Période privilégiée et fréquence

ponctuel

Opérations liées : A4

<p>Zone d'action</p> 	<p>Acteurs</p> <p>Responsable de l'action : Gestionnaire principal</p> <p>Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG, Conservatoire du littoral</p> <p>Partenaires potentiels : DAAF, Chambre agriculture, SICAMA, bureaux d'études</p>																																																				
	<p>Calendrier Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 12</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="3">2016</th> <th colspan="3">2017</th> <th colspan="3">2018</th> <th colspan="3">2019</th> <th colspan="3">2020</th> </tr> <tr> <th>Acteurs</th> <th>M</th> <th>C</th> <th>E</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nb jours</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>2</td> <td>2</td> <td>8</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p><i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i></p> <p>Sources de financement potentielles ODE, DAAF, Conservatoire du littoral, ENRTP, MOM, Collectivités, Fondations</p>							2016			2017			2018			2019			2020			Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	Nb jours							2	2	8					
	2016			2017			2018			2019			2020																																								
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E																																						
Nb jours							2	2	8																																												

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Rédaction d'un catalogue de propositions pour une agriculture durable,					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action A6 : Connaissance de la fréquentation du site

Niveau de priorité : ★



Axe / thématique

Activités économiques et ouverture au public

Objectif à long terme

Organiser un éco-tourisme de qualité respectueux de l'environnement

Objectif du plan d'action

Améliorer la connaissance sur la fréquentation du site

Contexte

A l'heure actuelle le site de Folle Anse est peu fréquenté. L'ambition du site étant de créer des animations et des activités éco touristiques, il serait intéressant de suivre l'évolution de la fréquentation de manière à évaluer le succès du site, mais aussi afin de veiller à ce que celui ci ne devienne pas surfréquenté.

Objectifs

Suivre la fréquentation du site

Localisation

Identifier les lieux de passage privilégié

Type d'opération

TU, SE

Description

Mise en place d'éco-compteurs, recensement des activités traditionnelles et culturelles et la fréquentation du site par les locaux

Période privilégiée et fréquence

ponctuel

Opérations liées :

Zone d'action		Acteurs														
		Responsable de l'action : Gestionnaire principal														
		Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG, Conservatoire du littoral														
		Partenaires potentiels : ONF, Eco-compteur														
Calendrier																
Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 9																
	2016			2017			2018			2019			2020			
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	
Nb jours							4	1	4							
<i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i>																
Sources de financement potentielles																
Conservatoire du littoral, MOM, Collectivités, Fondations																

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Plan de financement de l'étude : Oui / Non					
Etude réalisée : Oui / Non, Nombre d'éco-compteurs installés					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action A7 : Création d'animations dans le marais

Niveau de priorité : ★★★



Axe / thématique

Activités économiques et ouverture au public

Objectif à long terme

Organiser un éco-tourisme de qualité respectueux de l'environnement

Objectif du plan d'action

Dynamiser la vocation pédagogique et touristique du marais (pour tous publics) et parvenir à établir un plan de programmation de développement touristique du site

Contexte

Le marais de Folle Anse reste peu connu des marie-galantais ou des touristes de passage. Or ce site possède un potentiel réel de création d'activités éco-touristiques que le Conservatoire du littoral souhaite développer. Aussi, il apparaît incontournable de favoriser la création d'activités dans un cadre de développement durable et en respect avec les aspirations du Conservatoire du littoral.

Objectifs

Créer des animations éco-touristiques attractives et diversifiées pour valoriser le marais auprès des riverains, des touristes locaux et étrangers

Localisation

-

Type d'opération

PI

Description

Définition d'un cahier des charges d'animations/prestations éco-touristiques, Appel à manifestation d'intérêt... ex (prospection et contractualisation d'un opérateur pour des balades-conte en charrette)

Période privilégiée et fréquence

ponctuel

Opérations liées : A8

Zone d'action		Acteurs													
		Responsable de l'action : Gestionnaire principal													
		Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG, Conservatoire du littoral													
		Partenaires potentiels : Office de tourisme de Marie-Galante													
Calendrier Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 12															
	2016			2017			2018			2019			2020		
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E
Nb jours	5	2	5												
<i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i>															
Sources de financement potentielles Conservatoire du littoral, MOM, Collectivités, Fondations															

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs : Offre de promenade en charrette structurée : Oui/Non Nombre d'ateliers /an ; Nombre de sorties organisée /an Nombre de visiteurs /an					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action A8 : Conception d'un plan de structuration éco-touristique

Niveau de priorité : ★★



Axe / thématique

Activités économiques et ouverture au public

Objectif à long terme

Organiser un éco-tourisme de qualité respectueux de l'environnement

Objectif du plan d'action

Dynamiser la vocation pédagogique et touristique du marais (pour tous publics) et parvenir à établir un plan de programmation de développement touristique du site

Contexte

L'ambition de faire de Folle Anse un site éco-touristique doit s'intégrer dans une stratégie plus large du développement du tourisme sur Marie-Galante. Il est important que Folle Anse puisse faire sa promotion localement pour trouver sa place dans le paysage touristique de l'île tout en restant en cohérence avec les autres offres touristiques.

Objectifs

Définir la vocation et la place de Folle Anse dans le paysage touristique de Marie Galante

Localisation

-

Type d'opération

PI, AD

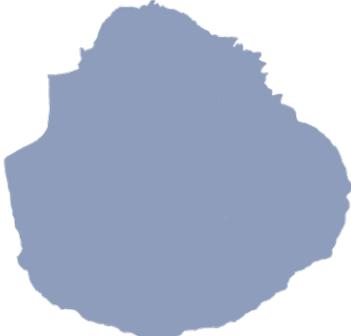
Description

Concertation avec les différents acteurs des lieux (chasseurs) du tourisme pour l'organisation d'un circuit, Définition de la place de Folle Anse dans un Schéma cohérent touristique et en lien avec les autres offres, Définition d'un réseau/chemin de balade pédestre/charrette/vélo (modes de déplacements doux)

Période privilégiée et fréquence

ponctuel

Opérations liées : A7

<p>Zone d'action</p> 		<p>Acteurs</p> <p>Responsable de l'action : Gestionnaire principal</p> <p>Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG, Conservatoire du littoral</p> <p>Partenaires potentiels : Office de tourisme de Marie-Galante</p>																																																			
		<p>Calendrier Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 5</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="3">2016</th> <th colspan="3">2017</th> <th colspan="3">2018</th> <th colspan="3">2019</th> <th colspan="3">2020</th> </tr> <tr> <th>Acteurs</th> <th>M</th> <th>C</th> <th>E</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nb jours</td> <td>4</td> <td>1</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p><i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i></p> <p>Sources de financement potentielles Conservatoire du littoral, MOM, ENRTP, Collectivités, Fondations</p>							2016			2017			2018			2019			2020			Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	Nb jours	4	1											
	2016			2017			2018			2019			2020																																								
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E																																						
Nb jours	4	1																																																			

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Nombre de panneaux installés					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action A9 : Aménagement de parcours de balade

Niveau de priorité : ★★



Axe / thématique

Activités économiques et ouverture au public

Objectif à long terme

Organiser un éco-tourisme de qualité respectueux de l'environnement

Objectif du plan d'action

Dynamiser la vocation pédagogique et touristique du marais (pour tous publics) et parvenir à établir un plan de programmation de développement touristique du site

Contexte

La découverte du marais dans un but éco touristique nécessite que le public puisse marcher dans Folle Anse. Par ailleurs, De nombreux marie-galantais ont pris l'habitude de marcher autour de Folle Anse, sur la route. Il semble important de créer un circuit de sentier afin d'assurer au public la découverte du milieu tout en limitant le piétinement des autres zones.

Objectifs

Créer un circuit de sentier, Installer un balisage et des panneaux informatifs (faune, flore, histoire, usages) sur le(s) sentier(s) défini(s)

Localisation

Périmètre de gestion et ses abords

Type d'opération

TU

Description

Trace du sentier, Cartographie, Aménagements (caillebotis sur zones inondables), Balisage, Conception et installation de panneaux informatifs sur le site (faune, flore, histoire, usages, réglementation)

Période privilégiée et fréquence

ponctuel

Opérations liées : A8

Zone d'action				Acteurs											
				Responsable de l'action : Gestionnaire principal											
				Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG, Conservatoire du littoral											
				Partenaires potentiels : Office de tourisme de Marie-Galante											
Calendrier															
Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 9															
	2016			2017			2018			2019			2020		
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E
Nb jours	4	1	4												
<i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i>															
Sources de financement potentielles															
MOM, Collectivités, Fondations															

Évaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Sentier tracé : Oui / Non					
Nombre de panneaux installés					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action A10 : Communication

Niveau de priorité : ★



Axe / thématique

Activités économiques et ouverture au public

Objectif à long terme

Organiser un éco-tourisme de qualité respectueux de l'environnement

Objectif du plan d'action

Dynamiser la vocation pédagogique et touristique du marais (pour tous publics) et parvenir à établir un plan de programmation de développement touristique du site

Contexte

L'ambition de faire de Folle Anse un site éco-touristique doit s'intégrer dans une stratégie plus large du développement du tourisme sur Marie-Galante. Il est important que Folle Anse puisse faire sa promotion localement pour trouver sa place dans le paysage touristique de l'île tout en restant en cohérence avec les autres offres touristiques.

Objectifs

Faire connaître le site comme lieu éco touristique

Localisation

-

Type d'opération

PI

Description

Réalisation de plaquette, Balisage du site par des panneaux (bord de route)

Période privilégiée et fréquence

annuel

Opérations liées : A8

<p>Zone d'action</p> 	<p>Acteurs</p> <p>Responsable de l'action : Gestionnaire principal</p> <p>Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG, Conservatoire du littoral</p> <p>Partenaires potentiels : Office de tourisme de Marie-Galante</p>														
<p>Calendrier Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 13</p>															
	2016	2017			2018			2019			2020				
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E
Nb jours				2	1	10									
<p><i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i></p> <p>Sources de financement potentielles Conservatoire du littoral, MOM, Collectivités</p>															

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Plaquette réalisée : Oui / Non					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action A11 : Aménagement d'un point de vue

Niveau de priorité : ★



Axe / thématique

Activités économiques et ouverture au public

Objectif à long terme

Organiser un éco-tourisme de qualité respectueux de l'environnement

Objectif du plan d'action

Dynamiser la vocation pédagogique et touristique du marais (pour tous publics) et parvenir à établir un plan de programmation de développement touristique du site

Contexte

La mosaïque paysagère de Folle Anse est l'un des atouts du site. Celle-ci s'appréhende plus facilement depuis des points de vue en hauteur. Il serait intéressant d'évaluer les possibilités d'utilisation de l'ancienne décharge aujourd'hui réhabilitée pour pouvoir l'utiliser en tant que point de vue et espace de sensibilisation.

Objectifs

Étudier les possibilités d'exploitation du site de l'ancienne décharge réhabilitée, qui offre un point de vue sur le marais, en collaboration avec la CCMG

Localisation

-

Type d'opération

AD, TU

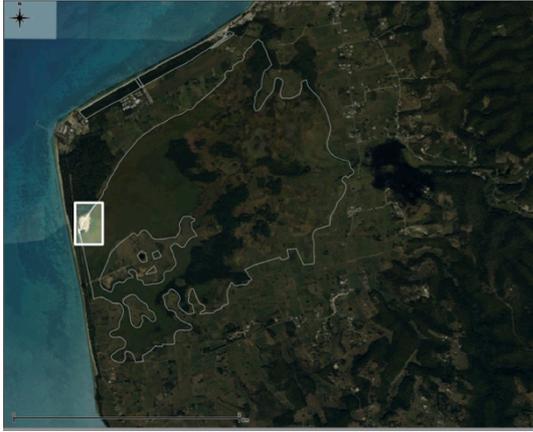
Description

Etude d'opportunité et de faisabilité : rédaction d'un appel d'offre, suivi de l'étude, valorisation des résultats

Période privilégiée et fréquence

ponctuel

Opérations liées : A8, A9

Zone d'action		Acteurs													
		Responsable de l'action : Gestionnaire principal													
		Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG, Conservatoire du littoral													
		Partenaires potentiels : DEAL													
Calendrier Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 12															
	2016			2017			2018			2019			2020		
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E
Nb jours				1	1	10									
<i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i>															
Sources de financement potentielles Conservatoire du littoral, MOM, Collectivités															

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Etude réalisée : Oui / Non					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action A12 : Animations de sensibilisation environnementales

Niveau de priorité : ★★★



Axe / thématique

Activités économiques et ouverture au public

Objectif à long terme

Organiser un éco-tourisme de qualité respectueux de l'environnement

Objectif du plan d'action

Dynamiser la vocation pédagogique et touristique du marais (pour tous publics) et parvenir à établir un plan de programmation de développement touristique du site

Contexte

Le marais de Folle Anse reste peu connu des marie-galantais ou des touristes de passage. Or ce site possède un potentiel réel de sensibilisation à l'environnement et de création d'activités éco-touristiques que le Conservatoire du littoral souhaite développer. Aussi, il apparaît incontournable de favoriser la création d'activités dans un cadre de développement durable et en respect avec les aspirations du Conservatoire du littoral.

Objectifs

Organiser des actions de sensibilisation, ateliers, sorties en partenariat avec des associations de l'environnement

Localisation

-

Type d'opération

PI

Description

Conception d'actions de sensibilisation (déchets, biodiversité, usages anthropiques, équilibre homme nature...) sous forme de sorties, d'ateliers, en partenariat avec des associations compétentes

Période privilégiée et fréquence

mensuel

Opérations liées : A8

Zone d'action		Acteurs														
		Responsable de l'action : Gestionnaire principal														
		Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG, Conservatoire du littoral														
		Partenaires potentiels : Ecolambda, ONF, ONCFS, AEVA...														
Calendrier Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 10																
	2016			2017			2018			2019			2020			
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	
Nb jours	2			2			2			2			2			
<i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i>																
Sources de financement potentielles DEAL, ODE, Ministère de l'éducation nationale, MOM, MEEDDM, FFEM, Collectivités, Fondations																

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Nombre de type d'animations proposées, Nombre de sorties de sensibilisation réalisées					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action A13 : Entretien des équipements

Niveau de priorité : ★★



Axe / thématique

Activités économiques et ouverture au public

Objectif à long terme

Organiser un éco-tourisme de qualité respectueux de l'environnement

Objectif du plan d'action

Disposer d'un site sécurisant et en bon état de fonctionnement

Contexte

Si des équipements sont mis en place dans le cadre d'un plan d'aménagement de Folle Anse il faudra veiller à leur entretien.

Objectifs

Entretien des sentiers et les aménagements du site

Localisation

Au niveau des équipements actuels et à venir

Type d'opération

TE

Description

Entretien des équipements

Période privilégiée et fréquence
annuel

Opérations liées : A9, A11

Zone d'action		Acteurs														
		Responsable de l'action : Gestionnaire principal														
		Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG, Conservatoire du littoral														
		Partenaires potentiels : Office de tourisme de Marie-Galante, ONF														
Calendrier																
Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 15																
	2016			2017			2018			2019			2020			
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	
Nb jours	1			2			3			4			5			
<i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i>																
Sources de financement potentielles																
Conservatoire du littoral, MOM, Collectivités																

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Nbre d'équipements entretenus					
Nbre de sentiers entretenus					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action A14 : Sécurisation des abords du site

Niveau de priorité : ★★



Axe / thématique

Activités économiques et ouverture au public

Objectif à long terme

Organiser un éco-tourisme de qualité respectueux de l'environnement

Objectif du plan d'action

Disposer d'un site sécurisant et en bon état de fonctionnement

Contexte

Entouré par des axes de circulation rapide, les abords immédiats de Folle Anse apparaissent comme dangereux. Il semble important de limiter la vitesse des véhicules et de sécuriser les potentiels sites touristiques stratégiques (parking).

Objectifs

Sécuriser les abords du site et limiter la vitesse de circulation des véhicules

Localisation

Au niveau des entrées du site

Type d'opération

TU

Description

Installation de panneaux de signalisation des sentiers à proximités des routes, Etude de faisabilité d'implantation de ralentisseurs

Période privilégiée et fréquence

ponctuel

Opérations liées :

Zone d'action		Acteurs														
		Responsable de l'action : Gestionnaire principal														
		Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG, Conservatoire du littoral														
		Partenaires potentiels : Route de Guadeloupe, CG														
Calendrier Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 0																
	2016			2017			2018			2019			2020			
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	
Nb jours																
<i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i>																
Sources de financement potentielles Route de Guadeloupe, CG, Conservatoire du littoral, Collectivités																

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Nombre de propositions pour la mise en sécurité					
Nombre d'aménagements mis en place					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action P1 : Connaissance du patrimoine historique du site

Niveau de priorité : ★



Axe / thématique

Patrimoine archéologique et culturel

Objectif à long terme

Préserver un site à forte valeur patrimoniale

Objectif du plan d'action

Maintenir un site témoignant de l'histoire ancienne

Contexte

Le site de Folle Anse témoigne d'une utilisation historique intéressante. Il serait intéressant de rassembler et de compléter les différentes connaissances disponibles par quelques chantiers de prospection archéologique ou de fouille.

Objectifs

Rechercher des sites archéologiques sur le périmètre d'étude et déterminer leur potentiel de valorisation

Localisation

Sites historiques

Type d'opération

TU, PI

Description

Identification d'un site potentiel d'intérêt pour la valorisation

Période privilégiée et fréquence

ponctuel

Opérations liées : P2

Zone d'action		Acteurs													
		Responsable de l'action : Gestionnaire principal													
		Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG, Conservatoire du littoral													
		Partenaires potentiels : DAC, Université des Antilles, bureaux d'études													
Calendrier Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 12															
	2016			2017			2018			2019			2020		
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E
Nb jours				1	1	10									
<i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i>															
Sources de financement potentielles Conservatoire du littoral, MOM, Collectivités, Fondations															

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Nombre de sites archéologiques prospectés					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action P2 : Valorisation du patrimoine historique du site

Niveau de priorité : ★



Axe / thématique

Patrimoine archéologique et culturel

Objectif à long terme

Préserver un site à forte valeur patrimoniale

Objectif du plan d'action

Maintenir un site témoignant de l'histoire ancienne

Contexte

Le patrimoine historique du site serait intéressant à valoriser dans le cadre du développement de l'éco tourisme sur Folle Anse. Un emplacement pourrait ainsi être identifié afin de servir de support et accueillir des aménagements dédiés.

Objectifs

Aménager, Mettre en valeur les sites recensés sur le périmètre de gestion

Localisation

Sites historiques

Type d'opération

TU, PI

Description

Conception et réalisation d'un aménagement

Période privilégiée et fréquence

ponctuel

Opérations liées : P1

Zone d'action		Acteurs														
		Responsable de l'action : Gestionnaire principal														
		Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG, Conservatoire du littoral														
		Partenaires potentiels : DAC, Université des Antilles, bureaux d'études														
Calendrier																
Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 12																
	2016			2017			2018			2019			2020			
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	
Nb jours							1	1	10							
<i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i>																
Sources de financement potentielles																
Conservatoire du littoral, MOM, Collectivités, Fondations																

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Site aménagé : Oui / Non					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

Fiche action P3 : Plantation, entretien d'arbres fruitiers

Niveau de priorité : ★



Axe / thématique

Patrimoine archéologique et culturel

Objectif à long terme

Favoriser la pérennisation d'usages traditionnels

Objectif du plan d'action

Maintenir la tradition de récolte de fruits sur le site

Contexte

Les riverains connaissent également Folle Anse comme une ancienne zone cultivée, jardinée d'où provenaient de nombreux fruits. Il serait intéressant d'enquêter sur ces anciennes pratiques et de les remettre au goût du jour.

Objectifs

Réintroduire des espèces d'arbres fruitiers présentes auparavant

Localisation

Zones d'anciens vergers

Type d'opération

TU, PI

Description

Enquêtes auprès des riverains sur les usages d'antan lointain, liste d'espèces fruitières d'autrefois, Mise en place d'un parcours ou d'un jardin fruitier

Période privilégiée et fréquence

ponctuel

Opérations liées : A5

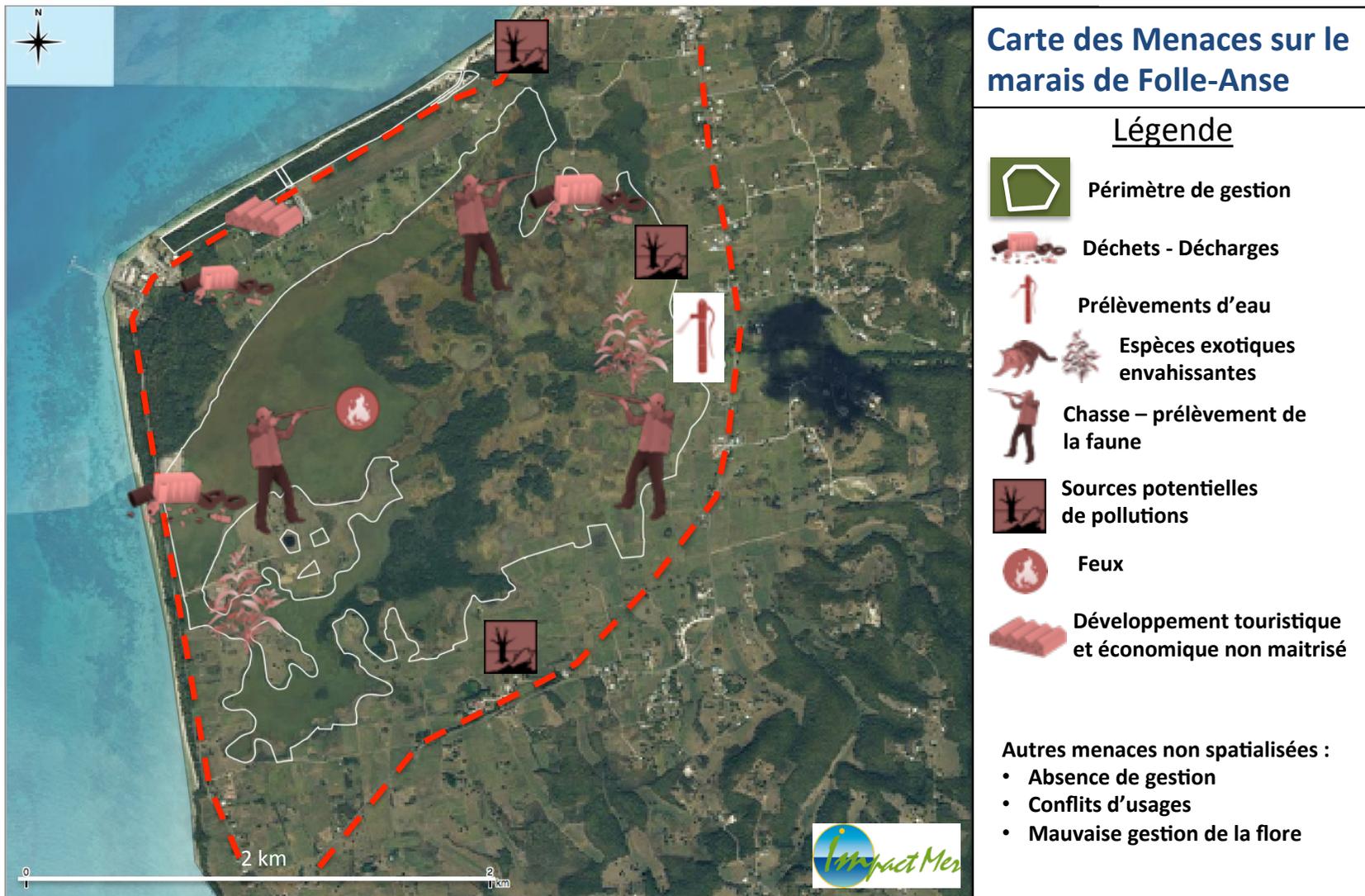
Zone d'action		Acteurs													
		Responsable de l'action : Gestionnaire principal													
		Opérateurs concernés : Ville de Grand Bourg, CCMG, Conservatoire du littoral													
		Partenaires potentiels : DAAF, Chambre agriculture, Université des Antilles, bureaux d'études													
Calendrier															
Nombre de jours de travail de 2016 à 2021 : 20															
	2016			2017			2018			2019			2020		
Acteurs	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E	M	C	E
Nb jours				5			5			5			5		
<i>M : Mairie de Grand-Bourg ou Communauté de Communes de Marie-Galante, C : Conservatoire du littoral, E : prestataires extérieurs</i>															
Sources de financement potentielles															
Conservatoire du littoral, MOM, Collectivités, Fondations															

Evaluation de l'action	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs :					
Nombres d'espèces réintroduites					
Nombre d'individus plantés					

Date de mise à jour de la fiche action : 09/05/16

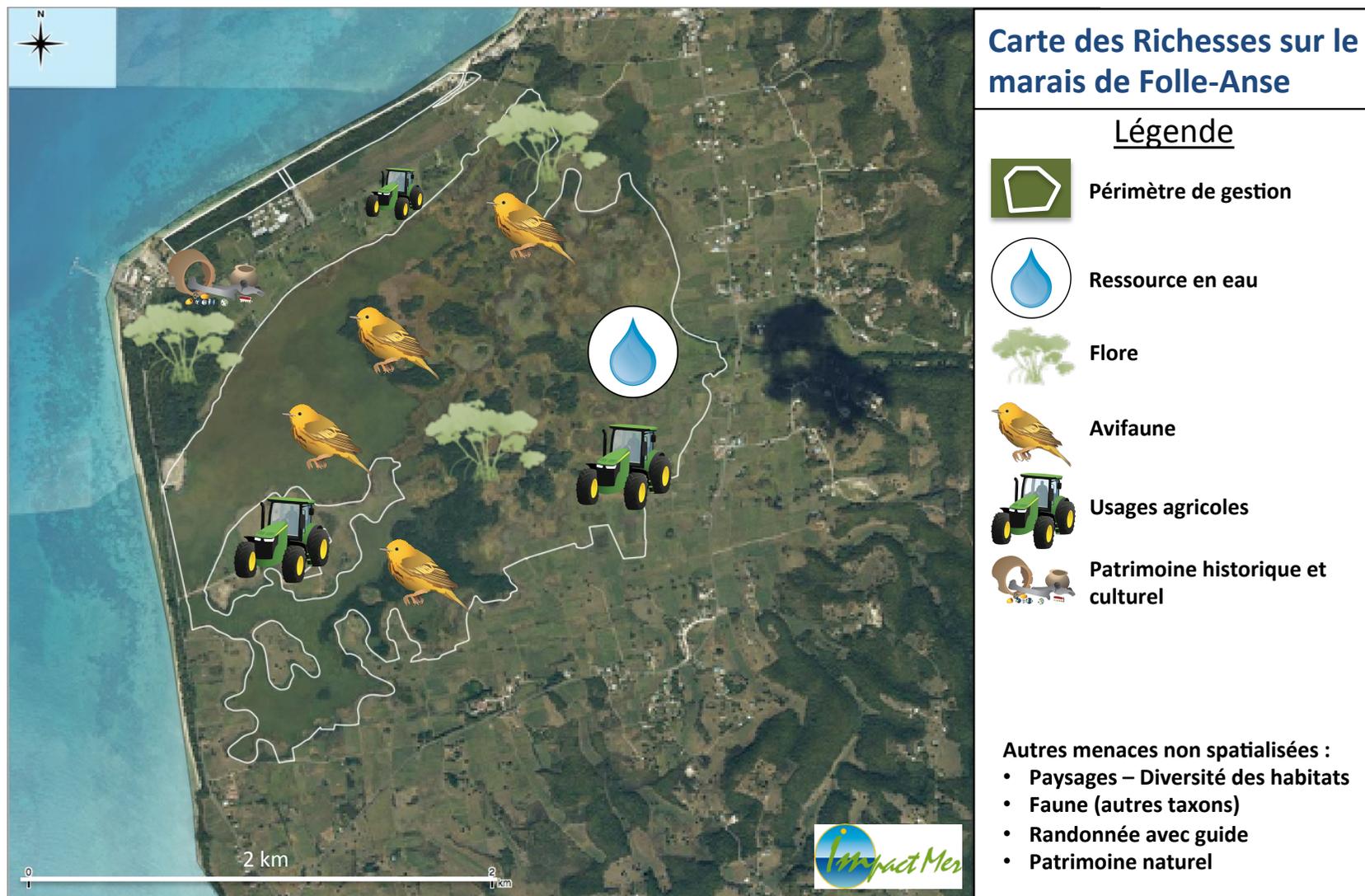
Annexes

Annexe 2 Carte de localisation des menaces



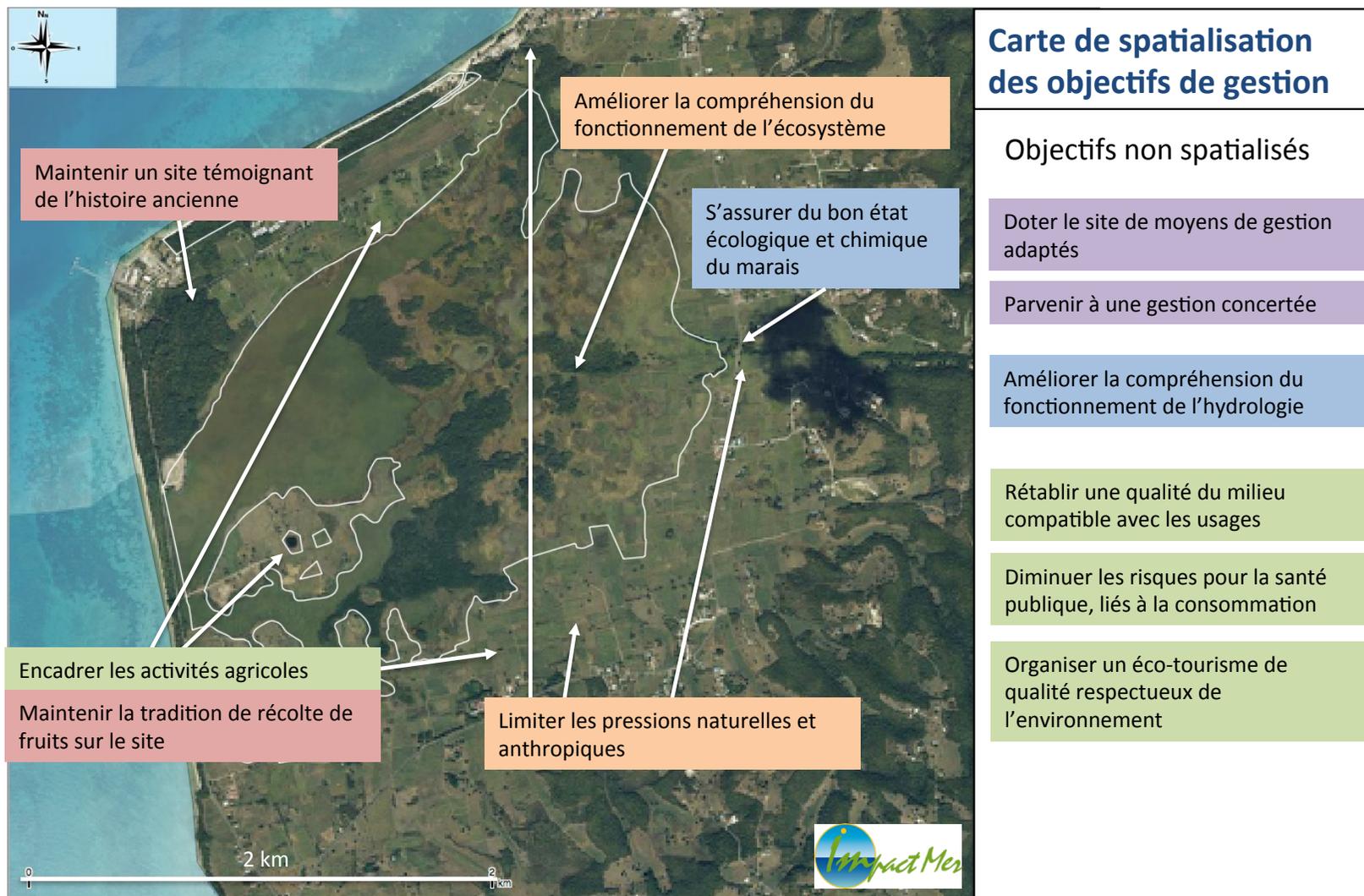
Réalisation : Impact Mer (2015), Source : IGN (2006), Impact Mer (2015), IAN Symbols

Annexe 3 Carte de localisation des richesses



Réalisation : Impact Mer (2015), Source : IGN (2006), Impact Mer (2015), IAN Symbols

Annexe 4 Carte de localisation des objectifs de gestion à long terme



Réalisation : Impact Mer (2015), Source : IGN (2006), Impact Mer (2015)

Annexes

